



Stratégie et  
plan d'actions  
2021-2025

Octobre 2021

# Schéma territorial des services au public de la Communauté de communes Val Guiers

Avec le soutien de l'Union Européenne



Rédaction et réalisation :  
ADRETS, Association pour le Développement  
en Réseau des Territoires et des Services  
AGATE, Agence alpine des territoires

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
SERVICES AU PUBLIC : DE QUOI PARLE-T-ON ?	4
ACCESSIBILITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?	5
ETAPES D'ÉLABORATION	6
MÉTHODOLOGIE	6
PLAN D' ACTIONS	9
AXE 1 INFORMER, COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SERVICES	11
AXE 2 ORGANISER LA COORDINATION ENTRE ACTEURS	13
AXE 3 RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT POUR CERTAINS SERVICES	15
AXE 4 ACCOMPAGNER AUX USAGES DU NUMÉRIQUE ET À L'INCLUSION NUMÉRIQUE	18
En bref...	18
Cartographie des services destinés à l'accompagnement au numérique	19
AXE 5 MAINTENIR ET RENFORCER L'OFFRE DE SANTÉ ET D'AUTONOMIE	22
En bref...	22
Ce que les habitants en disent...	23
AXE 6 DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DES PERSONNES ET DES SERVICES	26
En bref....	26
Méthodologie d'animation, de suivi et d'évaluation du schéma	30
1. . La gouvernance d'animation, de suivi et de pilotage	30
Un Comité de pilotage et de suivi du schéma	30
Le Conseil communautaire	31
Un binôme élu-technicien moteur de la dynamique des services à la population	31
Des groupes projet	31
Un groupe habitant	32
2. Un temps fort annuel d'animation et de suivi du schéma	32
3. Un observatoire participatif en ligne et en continu sur les services :	32
4. La démarche d'évaluation du schéma de services	32
Fiches actions	35
Annexe - Liste des documents et données consultées pour l'élaboration du schéma	88



# INTRODUCTION

L'accessibilité des services à la population est un enjeu prégnant et permanent dans les territoires ruraux. Face à l'évolution des besoins sociaux, au retrait et à la fermeture de nombreux services et guichets sur les territoires, à l'émergence de nouveaux modes d'organisation et à la dématérialisation grandissante voire exclusive des services publics, le (re)positionnement des collectivités locales dans l'élaboration et l'organisation de l'offre territoriale de services au public se pose inévitablement. Il s'agit de répondre aux enjeux d'attractivité du territoire et aux besoins croissants de services de la part des habitants, quels que soient leur âge, leur lieu d'habitation et leur situation socio-professionnelle. En effet, la présence et l'accessibilité aux services, publics comme privés, marchands ou non, équipements et commerces, constituent des éléments essentiels de l'aménagement du territoire et conditionnent son attractivité présente et à venir.

En 2020, La Communauté de communes Val Guiers (CCVG), intégrée au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard (SMAPS), s'est engagée dans Socialab, l'un des projets du programme européen PITER Graies lab (Génération Rurales Actives, Innovantes et Solidaires). Dans ce cadre, elle a souhaité inscrire une action de revitalisation des services au public. Pour ce faire, elle a acté la réalisation d'un Schéma territorial de l'offre de services, en intégrant les enjeux relatifs à ses bassins de vie et à la notion d'espaces vécus par ses habitants.

Un premier niveau d'étude conduit par le SMAPS en 2015, "Bien Vivre en Avant-Pays-Savoyard", a favorisé l'engagement des élus et acteurs locaux autour de sujets partagés au regard des particularités du territoire - géographiques (monde rural et de moyenne montagne), démographiques (population vieillissante, parfois isolée, arrivée de jeunes familles) et relatives à la couverture et à l'accès au numérique, très inégaux. Il apparaissait naturel que la Communauté de communes Val Guiers (CCVG) qui dispose d'une expertise en matière de services au public, tels que le logement et le cadre de vie, l'action sociale d'intérêt communautaire, ainsi que la création et gestion d'une France Services (FS), réalise un pas de plus dans la structuration de l'offre de services au public sur son territoire.

Ce schéma a pour ambition de constituer un outil structurant pour (re)penser le développement des services et du territoire à long-terme, dans une logique de stratégie d'accueil des nouvelles populations et d'attractivité territoriale et en cohérence avec le déploiement de la médiation numérique. Dans la continuité de l'élaboration du schéma et des politiques publiques existantes en matière de services, la Communauté de communes souhaite appuyer la mise en œuvre de son schéma en suivant une méthodologie de projet innovante, où les méthodes d'animation participatives intégrant les habitants (ayant participé à la démarche d'élaboration du schéma) – usagers et des acteurs ressources du territoire constitueront un élément clé pour la mise en œuvre de la réalisation et l'animation du schéma.

Le contexte socio-économique du territoire Val Guiers en fait un bassin de vie au dynamisme fort, qui tire son attractivité d'une politique économique volontariste et d'un contexte géographique favorable, en forte interaction avec les bassins d'emploi de Chambéry, Grenoble et Lyon. L'évolution démographique de ce territoire historiquement rural et industriel, suppose le déploiement de nouvelles politiques publiques et d'offres de services, notamment en matière de petite enfance, d'accompagnement des populations seniors et de mobilité. Au-delà, il appelle une coordination globale des services, en lien avec l'administration et les communes et une prise en compte accrue des enjeux nouveaux que la transition numérique impose à tous les habitants, dans leurs activités et dans leur quotidien.



## SERVICES AU PUBLIC : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ce schéma porte sur l'offre territoriale des services au public à Val Guiers. Cette notion fait référence à une **approche globale des besoins de la population**, en se focalisant sur les services considérés comme une nécessité, au sens où ils s'avèrent indispensables pour une bonne qualité de vie quotidienne des habitants. Cela dépasse donc le cadre des seuls services publics (services régaliens, administrations, services publics marchands ou non-marchands) et englobe également les services privés de type commerces de proximité, loisirs, etc., agissant sur l'attractivité et l'installation de nouvelles populations sur le territoire, et répondant à des besoins des habitants sur un territoire donné.

### BOUQUETS DE SERVICES COUVERTS PAR LE SCHÉMA DE SERVICES



Le territoire a fait le choix de ne pas investiguer l'ensemble des services au public, mais bien de se concentrer sur les services sur lesquels :

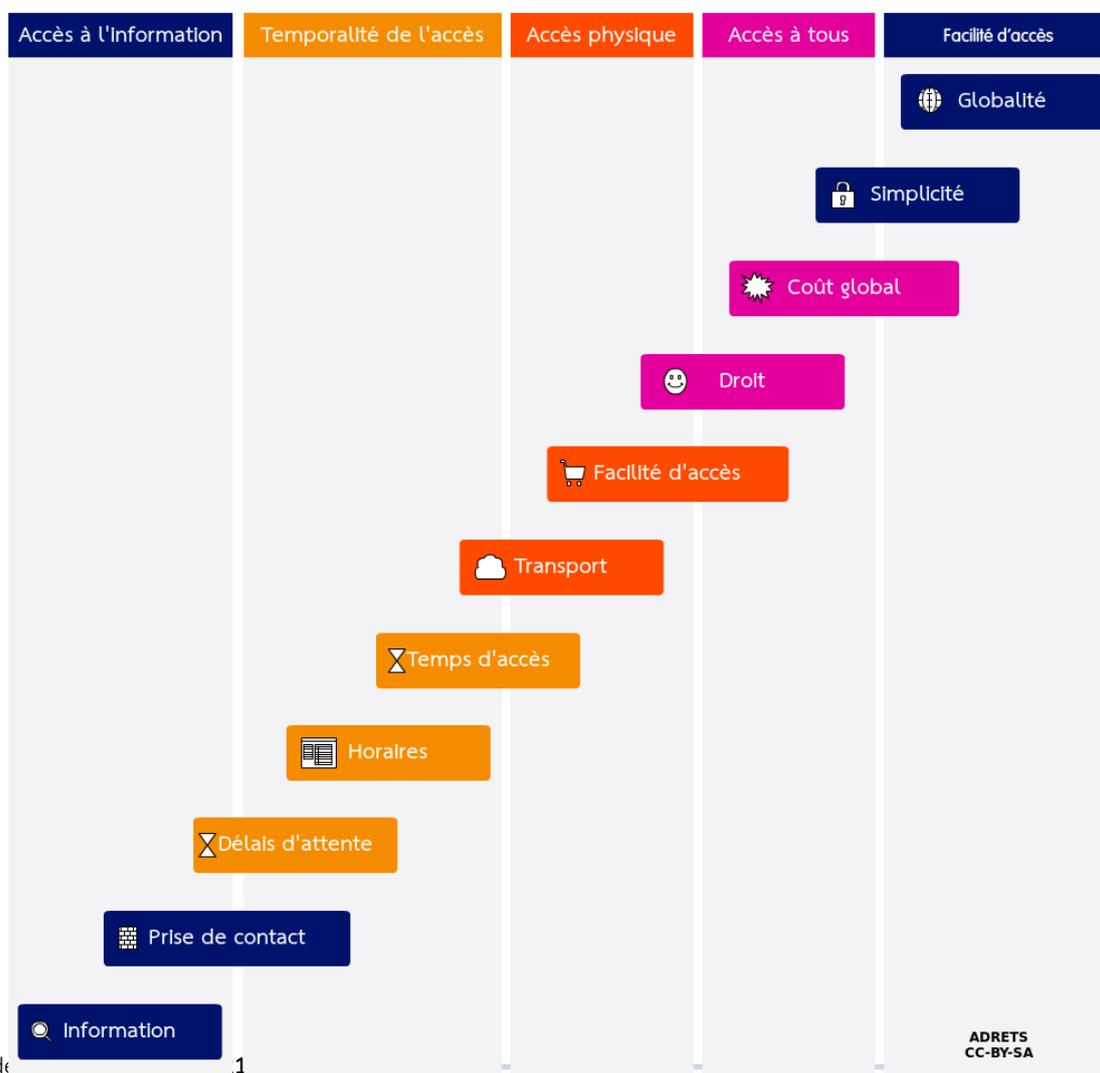
- la Communauté de communes et ses partenaires ont la capacité à agir
- La où les besoins sont forts.

Il s'agit des services dédiés à la Petite enfance, à l'enfance-jeunesse, aux personnes âgées et l'autonomie, à l'insertion et à l'emploi, à la culture-vie associative, à la mobilité, aux démarches administratives et à l'accès aux droits, au numérique.

## ACCESSIBILITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?

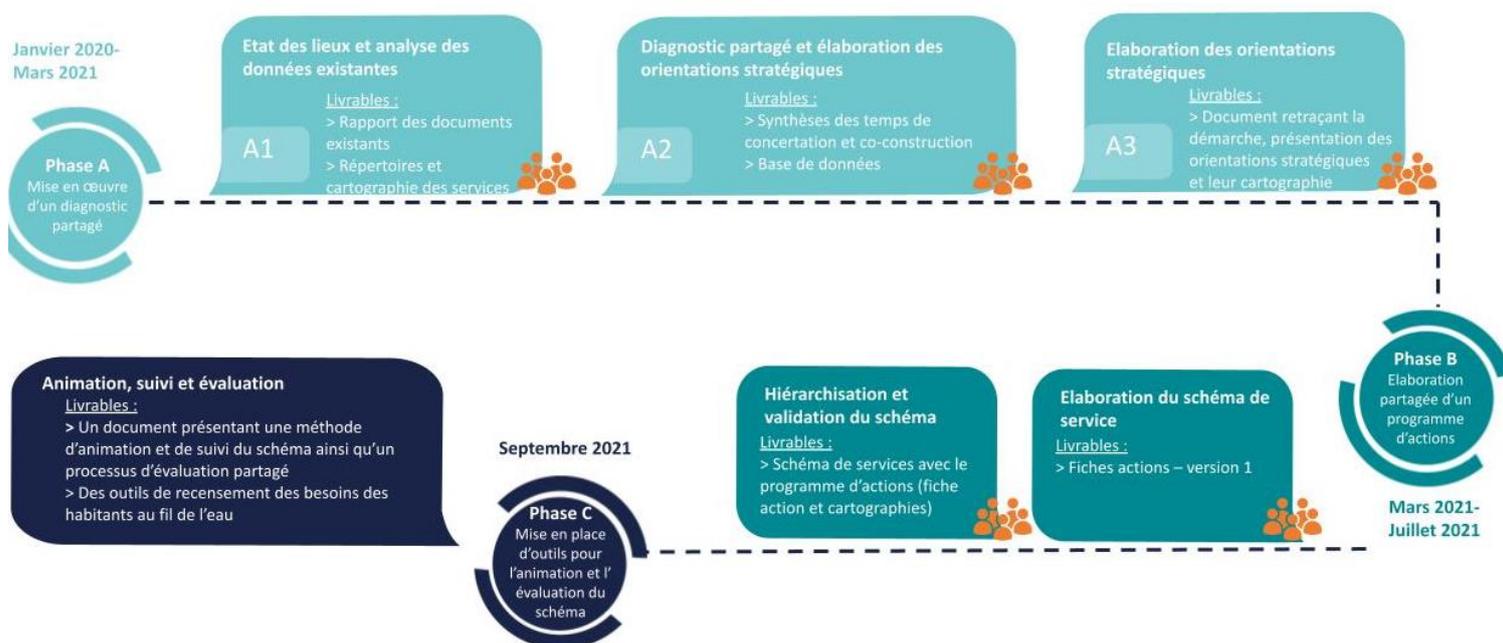
Le présent schéma vise à présenter un panorama global des services à la population du territoire de la Communauté de communes Val Guiers. A travers ce travail, il s'agit de questionner la présence ou le manque de services, la qualité des services, le niveau de satisfaction des usagers, ainsi que leur accessibilité. L'accessibilité d'un service ne peut pas se mesurer uniquement au ratio entre le nombre de services et le nombre d'habitant.e.s ou à la distance d'accès à vol d'oiseau à ce service. L'accessibilité des services repose sur un ensemble de critères, représentés par le schéma ci-dessous sous forme de "chaîne", dans le sens où chaque maillon est interdépendant des autres et que la faiblesse ou l'absence d'un des maillons met en péril la "bonne" accessibilité au service. Il rappelle également toute l'importance de considérer les services au public sous le prisme de leur présence et de leur accessibilité, multifactorielle.

### CHAINE DE L'ACCESSIBILITE



## ETAPES D'ÉLABORATION

L'élaboration du schéma de services était initialement prévue de décembre 2019 à décembre 2020. En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, le calendrier a été adapté à plusieurs reprises et la démarche s'est finalement déroulée **de janvier 2020 à septembre 2021** (avec plusieurs mises en parenthèses de la démarche). Elle a été découpée en trois phases dont le détail est illustré dans la figure ci-dessous, conformément au cahier des charges et en adaptation au contexte particulier de crise sanitaire, des confinements successifs et de la limitation de la possibilité de rassembler les personnes et de convoquer des rencontres en présentiel.



Pour chacune de ces étapes, se sont tenus :

- des temps de concertation qui répondent aux modalités prévues dans le cahier des charges et/ou adaptés pour répondre à l'enjeu visant à nourrir l'élaboration du schéma territorial de l'offre de services ;
- des temps techniques de travail, dans un souci de partage et de co-construction avec les instances techniques et politiques de la Communauté de communes Val Guiers et ses techniciens ; avec un pilotage global de la mission réalisé par son service Lien social et services à la population.

## MÉTHODOLOGIE

**La concertation et la participation des acteurs** demeurent la clé de voûte des démarches territoriales et constituent une méthode essentielle d'élaboration de ce type de processus. Le dialogue entre l'ensemble des acteurs concernés par le projet, doit permettre de les associer à des moments clefs, à des temps de débat, de partage et de réflexion, mais également à la réalisation des actions préconisées.

La méthodologie adoptée s'est appuyée sur l'expérience de l'ADRETS et d'AGATE, prestataires pour cette mission, que ce soit en matière de diagnostic territorial et d'élaboration de schémas sur les services au public, ou encore en matière de techniques de concertation. Plusieurs principes méthodologiques ont sous-tendu la démarche d'élaboration du schéma tout en prenant en compte les études menées et les données disponibles

sur les services, déjà produites jusqu'alors sur le territoire de Val Guiers et plus largement sur l'Avant-Pays-Savoyard (liste non exhaustive en **Annexe I**)

- Une approche territoriale ;
- Une approche globale et transversale (non sectorielle) des services ;
- Une démarche « d'accessibilité des services » (et pas seulement la présence ou l'absence des services).

Facilité par l'outil numérique de **plateforme en ligne des services, pouvant avoir vocation à devenir une plateforme pérenne et centralisatrice sur l'offre de services, pour les acteurs locaux, les habitants et les nouveaux arrivants** (<https://wiki-adrets.fr/wikis/schema-services-valguiers/?PagePrincipale> - URL temporaire) et l'animation de COTECH réguliers et suivis, le processus du schéma a contribué à partager le diagnostic et les enjeux entre élus, techniciens des collectivités, acteurs socio-professionnels et habitants. L'idée était bien de progressivement construire une vision commune et partagée, tout en mobilisant l'ensemble des ressources et des forces vives pour contribuer à l'état des lieux sur les services existants (Phase A2).

**La méthodologie mobilisée s'est appuyée sur plusieurs aspects :**

**1. Une approche quantitative** visant à dresser un état des lieux de l'existant (Phase A1), à travers un recensement de l'offre de services présente sur le territoire et son organisation territoriale via les cartographies.

L'établissement du diagnostic s'est appuyé sur une récolte de toutes les bases de données existantes des services de l'État et de l'INSEE. Une trentaine de documents ont également été récoltés afin d'analyser les différentes entrées relatives aux services (voir **Annexe 1**). De l'échelon départemental à celui plus local, ces derniers ont permis de répertorier un certain nombre de tendances ou d'identifier les territoires, publics, services ou critères d'accessibilité les plus en tension selon les spécificités de chacun.

Leur exploitation a permis la réalisation d'un ensemble de cartes thématiques et de contextes présentant l'intégration des services existants sous la forme d'une base de données répertoriant des services sous format papier (cf. *Répertoire des services Val Guiers*) et numérique ouvert (cf. wiki Val Guiers), par la géolocalisation des services existants sous forme de cartographies "papier" (cf. *Portrait de Territoire*) et de cartographies "dynamiques" en ligne (cf. wiki Val Guiers).

Ce recensement ne pouvant se suffire à lui-même, les données collectées ont été croisées avec l'approche qualitative présentée ci-après.

**2. Une approche qualitative visant à :**

- Connaître les pratiques et le sentiment de satisfaction du public. La démarche participative initialement proposée cherchait à collecter avis, vécus et ressentis des habitants, à interroger les acteurs sur les thèmes transversaux proposés, à recueillir des données pour compléter le diagnostic, mais aussi à formaliser des propositions. Cette approche rendait possible une connaissance plus fine des besoins de la population. Elle a été appréhendée via une enquête en ligne, là où il était aussi prévu d'adresser un questionnaire papier et d'accompagner les usagers de services à exprimer leurs ressentis à travers un dispositif de participation et d'expression vivant, prévu au cahier des charges, appelé "Living Lab mobile" ou "Exposition participative et itinérante" (Cf. Diagnostic, résultats du questionnaire).

- Comprendre le fonctionnement des services : plusieurs Comités techniques ont particulièrement mobilisé les professionnels des différents services permettant de mieux comprendre les logiques d'intervention et les difficultés rencontrées par chacun.e.s. Un COTECH "habitant" a quant à lui permis d'approfondir les

résultats de l'enquête en ligne, en apportant des précisions sur les éléments de satisfaction ou d'insatisfaction vis-à-vis des services présents sur le territoire.

*Le processus d'élaboration du schéma, du fait de la situation sanitaire et des mesures de confinement successives qui se sont appliquées pendant la démarche, a nécessité des adaptations méthodologiques majeures, développant beaucoup plus fortement que prévu des rencontres en ligne à distance, là où la proximité et la rencontre vers les acteurs et habitants était plébiscitée. Grâce à ces rencontres en ligne, l'équipe de pilotage a toutefois essayé de garder cette ambition de récolter des "données chaudes", fruit de l'expression directe des habitants et acteurs vis-à-vis de l'offre de service du territoire.*

### 3. Structuration du plan d'actions

Le plan d'actions a été élaboré sur la base d'une réflexion sur la **faisabilité** des actions et leur interconnexion avec des dynamiques existantes (projets, schémas ou stratégies du territoire sur certains champs de services). Ensuite, les actions ont été passées sous le filtre d'une **priorisation et hiérarchisation**, en fonction de leur impact présumé, de l'effort estimé pour les mettre en œuvre, le tout au regard de leur pertinence vis-à-vis de leur potentiel à répondre aux problématiques identifiées dans le cadre du processus schéma.

*Le plan d'actions se structure autour de trois niveaux d'échéance :*



**des actions à court-terme** : ce sont des actions existantes et valorisées dans le cadre du schéma, en cours de développement ou ayant été identifiées et ayant fait l'objet d'un consensus ou d'un plébiscite des acteurs concernés. Elles font l'objet d'une fiche action la plus détaillée possible à la date d'élaboration du schéma, avec description de l'action, objectifs, moyens et financements potentiels, porteurs et partenaires identifiés et enfin indicateurs de réalisation. Ces actions sont estimées pouvoir être réalisées entre 1 à 3 ans.



**des actions à moyen-terme** : ce sont des actions ayant été identifiées comme pertinentes, à impact et temporalité différées, ou demandant des moyens plus conséquents (temps, ressources, budget) pour les jalonner sous un échéancier de réalisation plus éloigné à moyen-terme (5 à 10 ans).



**des préconisations** : ce sont des pistes de réflexions ou d'actions, évoquées par une partie des acteurs de la concertation, qui font écho aux enjeux et problématiques identifiés lors de la concertation, mais qui sont applicables à plus long terme, ou dont la mise en œuvre peut s'envisager suite à un travail de négociation, de réflexion et de concertation plus approfondis, et ce pour plusieurs raisons :

- soit parce que le portage de ces actions n'appelle pas la compétence de la Communauté de communes ou des acteurs locaux (ex. mobilité et transport, santé) ;
- soit parce que le portage de ces actions appelle des délibérations politiques qui ne sont pas à l'agenda actuel ou envisagées par les communes et la Communauté de communes ;
- soit parce que la faisabilité ou la pertinence de ces pistes de réflexion et d'actions méritent d'y porter une attention et une réflexion plus abouties.

*Le plan d'actions distingue également deux états d'avancement :*



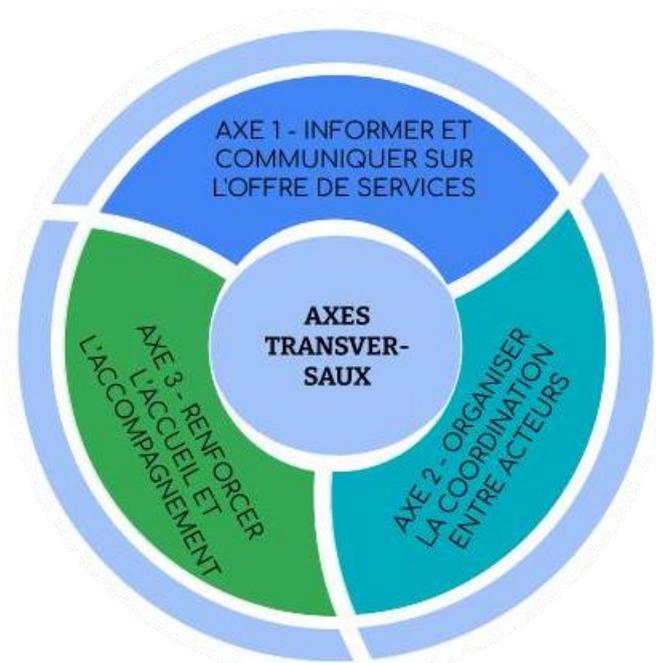
**Les actions en cours** : celles-ci sont en démarrage ou déjà engagées



**Les actions en projet ou au stade de l'idée**

# PLAN D' ACTIONS

De toute la phase de diagnostic, de l'analyse des données froides provenant des statistiques socio-éco-démographiques du territoire, ou encore de la collecte des avis exprimés lors des différents espaces de concertation tenus dans le cadre de la phase d'élaboration du schéma de services, la formulation d'axes stratégiques s'est traduite de manière relativement unanime. Dans la perspective d'apporter des réponses à la qualité et à l'accessibilité des services, trois axes stratégiques transversaux ont été formulés, ainsi que trois axes thématiques complémentaires.



## Axe 1 - INFORMER ET COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SERVICES

La phase de concertation a permis de démontrer le sentiment partagé des acteurs comme des habitants, qui attestent d'une satisfaction élevée quant à la qualité et l'offre globale de services fournies sur le territoire (un taux de réponses au questionnaire satisfaits à très satisfaits à plus de 80%). Pour autant en écho, les acteurs s'accordent à dire qu'une marge de progrès à fort impact sur l'accessibilité à cette offre serait d'en améliorer, fluidifier et intensifier la communication, aussi bien vers les habitants que techniquement, entre acteurs de services. Un axe stratégique transversal qu'il convenait donc de positionner en première marche pour une démarche de progrès sur les services.

## Axe 2 - ORGANISER LA COORDINATION ENTRE ACTEURS

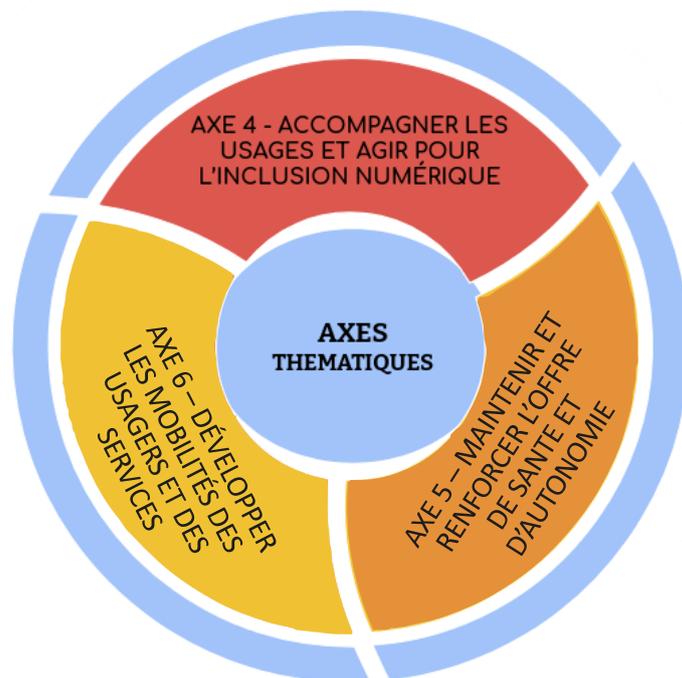
Le travail partenarial réalisé a renforcé l'intérêt des échanges et de la coordination entre les acteurs de manière décloisonnée et trans-sectorielle. Il a également pointé la nécessaire coordination entre acteurs de service dans certains champs spécifiques pour garantir un parcours cohérent et en continu de certains publics et usagers (personnes âgées, jeunes enfants), et afin de réaliser certains objectifs (découverte des métiers et insertion des jeunes adultes, accès à la culture...). Soutenir et accompagner la coordination semble donc être le chaînon essentiel pour continuer à assurer un accueil et une information du public de qualité, la mutualisation de moyens et le développement de projets communs entre acteurs.

## Axe 3 - RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CREATION DE LIEUX PHYSIQUES ET ITINERANTS

Si les deux premiers axes sont transversaux, les secteurs et champs de services de la santé, du numérique et des mobilités ont été particulièrement mis en exergue, comme devant faire l'objet d'une attention aiguë, tant dans le souci de leur maintien, que la préoccupation de leur développement par leur impact fort sur le développement territorial, l'attractivité et la dynamique démographique. Si les axes suivants viennent détailler ces thématiques, l'axe 3 vient appuyer spécifiquement l'accueil et l'accompagnement global de celles-ci.

## Axe 4 - Accompagner les usages et agir pour l'inclusion numérique

A l'heure du développement territorial 2.0, où l'accessibilité des services est rendue quasi exclusivement dépendante d'un accès au numérique avec des services qui tendent à se dématérialiser, où la vie quotidienne est marquée dans tous ses aspects par les usages numériques, récréatifs ou administratifs, le territoire de Val Guiers est déjà en mouvement. Ce schéma sur l'offre de services inclut naturellement cet axe pour identifier là où des actions, un accompagnement, une coordination sont souhaitables pour cheminer sur la voie d'une transition numérique réussie et non subie, levier d'accessibilité et de développement de nouveaux services. L'inclusion numérique de ceux et celles qui en sont le plus éloignés est également indispensable.



## Axe 5 - Maintenir et renforcer l'offre de santé et d'autonomie

L'offre de santé et les solutions d'accompagnement à l'autonomie des personnes âgées et dépendantes, ont été des points saillants ressortis de la phase de concertation. Ne constituant pas encore un secteur en tension car le territoire est considéré comme « plutôt bien pourvu en professionnels et services de santé (selon le zonage déterminé par l'Agence Régionale de Santé », il est toutefois admis par les acteurs et habitants qu'il nécessite une vigilance partagée, en même temps que des actions proactives et concertées pour maintenir et renforcer l'offre. Le territoire est confronté à une démographie vieillissante (bien que présentant une attractivité forte de la part des actifs), de nombreux départs à la retraite des professionnels de santé dans les années à venir et des pratiques professionnelles qui évoluent. Il est donc apparu évident de proposer des actions qui restent à consolider et approfondir, d'autant plus que les enjeux du secteur de la santé reposent sur des acteurs et compétences souvent supra-territoriaux.

## Axe 6 - Développer les mobilités des usagers et des services

Source de cristallisations, de débats en phase de concertation, de manifestation d'une certaine insatisfaction dans le questionnaire adressé aux habitants, la mobilité des personnes et des services apparaît comme un axe stratégique fort pour le territoire, bien que le contexte du territoire soit marqué par des prises de responsabilité en évolution et des dynamiques et projets en cours nombreux, notamment pris en charge par le SMAPS. Cet axe stratégique thématique, que partage nombre d'autres territoires ruraux, appelle des actions de court-terme ou des réflexions à engager par la collectivité, pour une meilleure accessibilité globale de tous ses services, dans un souci d'équité territoriale et de solidarité vis à vis des plus isolés et des moins mobiles.

# AXE 1 | INFORMER, COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SERVICES

*Résultats attendus : Meilleure lisibilité de l'offre de services pour les habitants, des outils de communication et d'aide au projet performants à disposition des acteurs du territoire, meilleure interconnaissance des professionnels, valorisation des actions locales. Une contribution positive à l'attractivité du territoire (nouveaux habitants) et au cadre de vie (habitants)...*

## En bref...

Il est nécessaire de maintenir une vision à jour de l'offre de services et des différents acteurs du territoire Val Guiers. Il paraît important de mettre en place les conditions pour une meilleure interconnaissance entre les partenaires du territoire, afin de favoriser les synergies et les projets communs.

Lors de la réalisation du diagnostic puis de l'élaboration du schéma, les professionnels (opérateurs de services, collectivités, associations) ont remonté une certaine absence de vision globale et partagée à l'échelle du territoire des missions de chacun et donc une méconnaissance des potentiels de mutualisation et de coopération.

Autour de cet axe stratégique, l'enjeu est double : **comment améliorer cette connaissance de l'offre de services et des acteurs qui les dispensent, à la fois vers les habitants qui la méconnaissent, mais aussi en direction des acteurs de services eux-mêmes ?** Cela dans une perspective d'orientation des usagers, de centralisation des informations, de mutualisation de projets...

Les forces du territoire	Les défis à relever
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Un lieu partagé de services hébergeant une France Services à la fréquentation croissante et au rôle de pivot en matière de services</li><li>→ Une stratégie et des actions en faveur d'une meilleure communication et information</li><li>→ De nombreuses stratégies en cours de définition en faveur du développement de nouveaux projets de services avec de nombreux champs de services couverts (cf. Schéma cyclable, Etude habitat, ...)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Un manque de connaissance par les jeunes des services</li><li>→ Un problème de diffusion régulière d'informations vers les personnes sans équipement numérique</li><li>→ Un manque de fluidité des échanges interservices / inter-acteurs des services</li><li>→ Un manque d'information sur la vie culturelle, les lieux et les artistes locaux</li><li>→ Un Manque de vision d'ensemble de l'offre artistique et culturelle pour les habitants</li><li>→ Un manque de connaissance et d'information sur les opportunités d'emploi</li><li>→ Un manque de connaissance sur l'offre de services (ex. ateliers personnes âgées)</li><li>→ La sur-information et l'équilibre entre communication papier-numérique</li><li>→ → Faire connaître et créer une habitude autour de la France Services</li><li>→ Éviter le renvoi des publics entre structures</li></ul>

Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
1-1 Développer une plateforme numérique centralisatrice sur l'offre de services	Une plateforme numérique - wiki de service à Val Guiers ainsi qu'un guide habitant et nouvel arrivant sur les services à la population	 - Pilotage : Service Lien social et services à la population, Clic & Ressources	
1-2 : Renforcer la lisibilité et la visibilité des services offerts par le Clic' & Ressources auprès des habitants et acteurs du territoire	Identifier un référent dans chaque commune de la CCVG pour relayer l'information du Clic' & Ressources	 - Pilotage : Service Lien social et services à la population, Clic & Ressources	
	Développer les outils de communication papier et numérique propres au Clic' & Ressources (Facebook, newsletter...)	 - Pilotage : Service Lien social et services à la population, Clic & Ressources	

1-3 : Prévenir la sur-information et optimiser la circulation de l'information sur les services	Organiser un atelier partenaire dédié pour identifier les causes de la sur-information, envisager l'évolution des outils de communication en place et leur évolution possible pour fluidifier, diminuer les flux	
1-4 : Informer sur le commerce local et l'offre de consommation de proximité	Développer les liens avec les actions menées dans le cadre du Petites villes de demain	

## AXE 2 | ORGANISER LA COORDINATION

### ENTRE ACTEURS

*Résultats attendus : Plus grande coordination entre les acteurs, meilleure cohérence et fluidité du parcours d'accueil et d'accompagnement de l'utilisateur, meilleure interconnaissance des offres de services des acteurs locaux*

#### En bref.....

La coordination des acteurs répond à la fois à des enjeux d'équilibre territorial en matière d'offres de services, d'amélioration de la qualité des services rendus et d'optimisation de l'action publique qui représentent autant des défis à relever surtout dans les territoires de faible densité démographique. Travailler la coordination entre acteurs rejoint les enjeux de maintien, de redéploiement des services (sous différentes formes avec la France Services qui en constitue le pivot majeur), mais aussi la mise en commun potentielle de moyens humains et matériels, la conduite de projets et d'actions partagés, l'animation de micros-réseaux ou groupes de travail thématiques).

Pour le territoire de Val Guiers, il a été réitéré que cet axe de travail qui apparaît de "sens commun", semblait essentiel au bon fonctionnement des parcours usagers, appelant une coordination renforcée transversale entre tous les acteurs de services, mais aussi de manière plus prononcée sur certaines interfaces de services et de champs de compétences (entre services petite enfance, enfance et culture par exemple, ou encore services jeunesse - de l'emploi et des services aux entreprises).

Les forces du territoire	Les défis à relever
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Diversité d'initiatives artistiques et culturelles privées sur le territoire</li><li>→ De nombreuses compagnies et artistes professionnels sur le territoire</li><li>→ Une vie associative dynamique : sport, culture, loisirs, sorties éducatives, cinéma, réseau de bibliothèques et contrat territoire lecture</li><li>→ Des associations de parents d'élèves impliquées</li><li>→ Dynamique de coordination montante avec les dispositifs et projets Petite Ville De Demain, France Services, Conseiller Numérique, plateforme gérontologique ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Besoin d'accentuer le travail en horizontalité entre tous les acteurs des services au public</li><li>→ Besoin d'accentuer la coordination entre les acteurs sur plusieurs enjeux clés identifiés : petite enfance- enfance-culture ; habitants - culture ; jeunesse - emploi - entreprises</li></ul>

Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
2-1 : Développer le travail en horizontalité entre tous les acteurs des services au public	- Mettre en œuvre et ritualiser un forum annuel de la vie locale, constituant un temps fort espace d'échange, de rencontre et de valorisation des initiatives et ressources locales, solidaires et des services.	 - Pilotage : Service Lien social et services à la population	
2-2 : Favoriser la coordination entre acteurs culturels et établissements scolaires	Faciliter l'interconnaissance entre l'offre culturelle locale et les écoles pour promouvoir l'intervention culturelle en milieu scolaire	SMAPS	
2-3 : Accentuer la coordination entre les acteurs économiques, de l'insertion et de la jeunesse : agir en faveur de la découverte des métiers locaux	Agir en faveur de la découverte des métiers locaux et renforcer la coordination entre les entreprises locales, les acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi, et les jeunes	 - Pilotage : Service économie, enfance jeunesse / Service Lien social et services à la population	
2-4 : Assurer la coordination entre acteurs de la petite enfance et de l'enfance pour une continuité dans le parcours du jeune enfant	Assurer une continuité dans le parcours du jeune enfant	 - Pilotage : pôle enfance jeunesse	
2-5 : Renforcer les liens entre France Services et les acteurs sociaux et publics du territoire : services sociaux, mairies	Resserrer les liens entre les services sociaux (Département, CCAS, CIAS, établissements, CAF, ...) et France Services d'une part et mairies et France services d'autre part.	 - Pilotage : Service Lien social et services à la population / Groupe de travail des FS de l'APS	

# AXE 3 | RENFORCER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT POUR CERTAINS SERVICES

Résultats attendus : Meilleur accueil, accompagnement et suivi des publics en manque d'appui sur le territoire (aidants, jeunes, jeunes adultes, nouveaux arrivants...)

## En bref...

Alors que le sentiment de satisfaction sur l'offre de services dans le territoire Val Guiers a été identifié comme fort lors de la phase de diagnostic du schéma de services avec un taux de plus de 61% à 97% de satisfaction (horaires, proximité, informations, délais, accueil, qualité de l'information, accessibilité, accueil) il est pourtant à noter, à titre d'exemple, que 71 % ne connaissent pas la France Services. Cela atteste du besoin de développer la notoriété de ce lieu et de travailler les relais de communication pour faire connaître ce lieu d'accueil, d'accompagnement aux démarches administratives et constituant une des portes d'entrée sur le territoire pour l'orientation des publics vers les services et professionnels compétents.

Ce sont les temps de concertation et l'analyse des enquêtes habitants qui sont parlantes pour signifier les manques en termes de lieux d'accueil et d'accompagnement à la vie associative, d'un lieu central physique ou numérique d'information de diffusion ("pour mieux se connaître") ...

<b>Les forces du territoire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Reconnaissance grandissante de la France Services</li><li>→ Taux de satisfaction élevé sur l'offre de services (d'après enquête habitants)</li></ul>	<b>Les défis à relever</b> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Manque de services vers les plus jeunes en août</li><li>→ Manque d'un point d'écoute et de dispositifs d'accompagnement des jeunes</li><li>→ Manque d'un espace d'accueil et d'accompagnement des jeunes adultes et nouveaux arrivants</li><li>→ Manque de services d'accompagnement à la parentalité sur l'ensemble du territoire</li><li>→ Manque de solutions de répit pour les aidants</li></ul>
--	---

## Ce que les habitants en disent...

"Il manque sur le territoire des salles de spectacle ou des salles adaptées pour accueillir des manifestations toute l'année"

Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
<p>3 -1: Renforcer l'accompagnement et l'animation de la vie sociale : appuyer le développement de la vie associative et soutenir des projets d'habitants pour renforcer leur viabilité</p>	3-1-1 Appuyer le développement de vie associative	 <p>- Pilotage : Service Lien social et services à la population</p>	
	3-1-2 Soutenir des projets favorisant le lien social, la citoyenneté et à impact communautaire pour renforcer leur viabilité et structurer les relations entre la collectivité et les associations à dimension intercommunale. Vers la création d'un lieu d'accompagnement des initiatives habitantes dans l'esprit "Tiers-Lieu"		
	3-1-3 Mettre en place des groupes thématiques et projets ouverts aux habitants dans le cadre de l'animation du schéma de service		
Action 3 -2 : Renforcer la diffusion culturelle en adaptant et en équipant des salles des fêtes	Engager des travaux d'adaptation et d'équipement de salles des fêtes existantes pour assurer la diffusion de spectacles et l'accueil d'artistes en résidence/en création		 
3 -3 : Développer des lieux d'accompagnement pour des publics spécifiques	3-3-1 Accompagner un projet de soutien à la parentalité à travers un projet de ludothèque itinérante	 <p>- Pilotage : Pôle enfance Jeunesse</p>	
	3-3-2 Soutenir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales	Groupe de travail animé par le Département et l'Etat	
	3-3-3 Appuyer les communes dans le repérage et l'accompagnement des personnes en situations d'isolement et en difficultés sociales et économiques	 <p>Service Lien social et services à la population et <b>Département</b> (Maison Sociale du Département)</p>	 

3-3-4 Soulager les aidants du territoire : renforcer les coopérations entre acteurs du bien vieillir afin d'apporter aux aidants des espaces de répit et d'accompagnement



# AXE 4 | ACCOMPAGNER AUX USAGES DU NUMÉRIQUE ET À L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Résultats attendus : Résorption de la fracture numérique, plus de foyers connectés et formés, résorption du non-recours au droit, meilleure équité territoriale d'accès au numérique, attractivité du territoire renforcée, lutte contre l'isolement social...

## En bref...

Le territoire démontre un double niveau de disparités, tout d'abord d'accès physique au numérique avec des zones extérieures aux communes les plus grandes bénéficiant d'un Réseau internet mobiles (4G) et d'infrastructures (THD) à améliorer. Actuellement, aucune des communes n'est desservie par la fibre fournissant un Très Haut Débit (100 Mbit/s à 1 Gbit/s et +). La couverture en haut débit et moyen débit (6 à 25 Mbit/s) se concentre essentiellement sur les centre-bourgs des communes de St-Genix-les-Villages, Belmont-Tramonet, Domessin, Pont de Beauvoisin ou La Bridoire, le reste étant desservi par une connexion à bas débit (de 0,5 à 10 Mbit/s) [[ARCEP, 2021](#)].

Au-delà de l'enjeu pressant d'améliorer l'infrastructure numérique, le territoire connaît des disparités d'accès au numérique, relevant de l'éloignement d'une partie de la population vis-à-vis de l'accès aux compétences numériques (barrière socio-culturelle) ou encore de matériel numérique (barrière socio-économique). Pour les acteurs de services à la population, le numérique est une donnée omniprésente tant concernant la dématérialisation des services tend à se généraliser, que de l'inévitabilité d'y recourir pour s'informer, communiquer et dispenser les services. Sur le territoire Val Guiers, l'enjeu réside dans la fragmentation des acteurs de la médiation numérique et leur cloisonnement, qui appelle un plan numérique avec la mise en place d'un écosystème d'acteurs agissant en complémentarité sur le territoire.

Pour toutes ces raisons, positionner le numérique comme un axe stratégique s'impose, supposant de développer des actions et projets concrets dédiés, de même qu'à formuler des préconisations là où son développement appelle des compétences nationales ou des investissements privés.

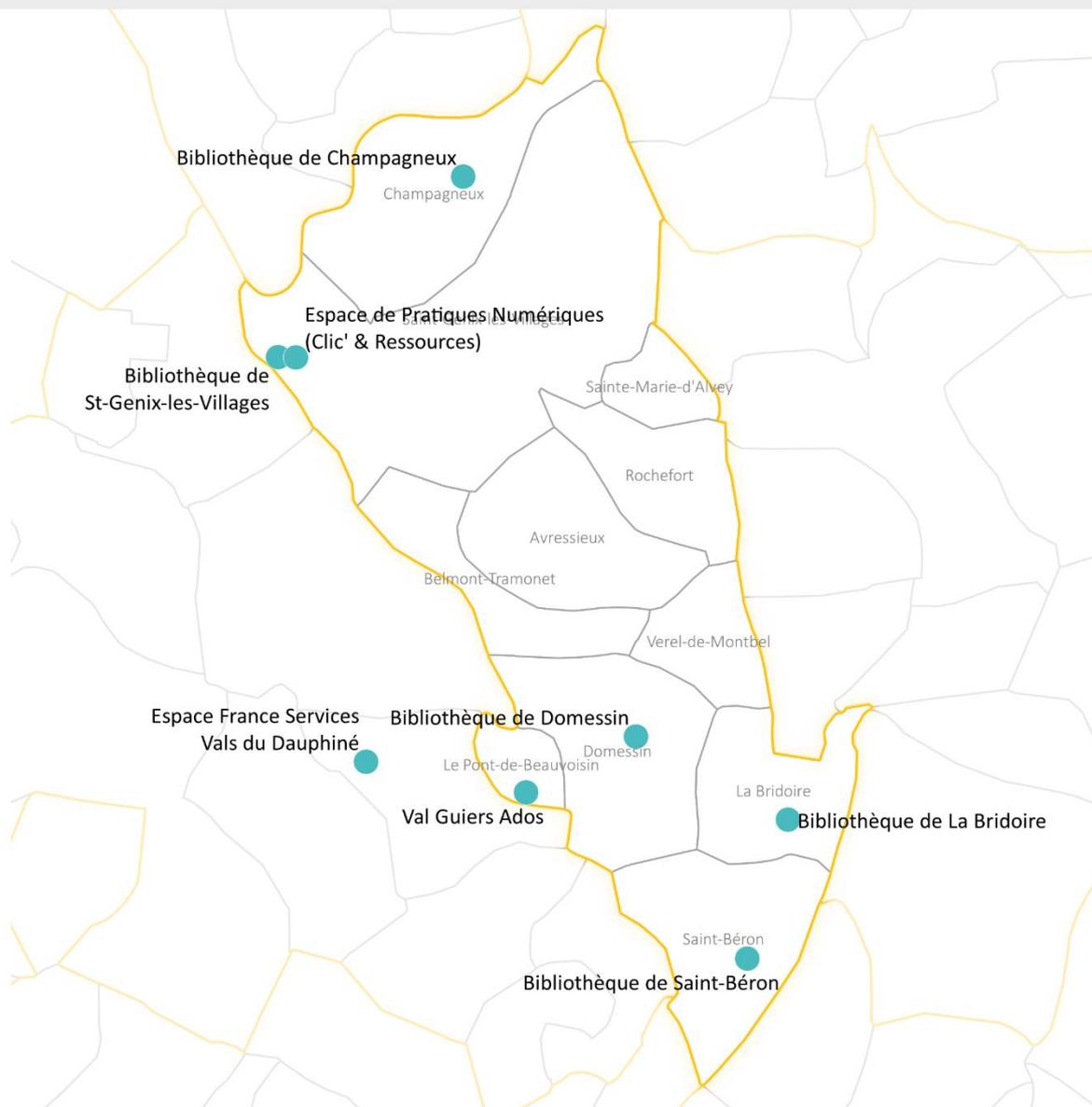
Les forces du territoire	Les défis à relever
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Intégration au réseau et à la dynamique de la médiation numérique en Savoie</li><li>→ Structuration avancé d'un groupe transversal sur le numérique à l'échelle de l'Avant-Pays-Savoyard</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Manque d'outils facilitant le lien entre les acteurs de services</li><li>→ Manques d'outils de communication numérique et Réseaux sociaux</li><li>→ Besoin d'espaces de pratiques numériques</li><li>-Difficultés d'accès à internet et aux outils informatiques pour accéder à l'information et aux droits</li><li>→ Manque des parcours d'accompagnement au numérique ("médiation" et "inclusion")</li></ul>

## Cartographie des services destinés à l'accompagnement au numérique

### Les services publics dédiés à l'accompagnement numérique



Source : Com. de Communes Val Guiers



© AGATE, 2021

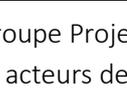
#### Ce que les habitants en disent....

“Le passage à la fibre serait un réel avantage aux vues des nouvelles méthodes de travail”

“Il y a de nombreux moments dans la journée où le débit est carrément insuffisant”

“Il nous manque urgemment la fibre sur la Baronnie”

“Inégalité totale concernant la couverture des réseaux mobiles et internet entre les différents habitants de la CCVG.”

Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
4-1 : Accompagner les usagers aux enjeux du numérique	4-1-1 Accompagner la montée en compétences (usages) des habitants	 - Pilotage : Service lien social et services à la population / acteurs de la médiation numérique du territoire	
	4-1-2 Sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique	 - Pilotage : Service lien social et services à la population + service économie	
	4-1-3 Accompagner la digitalisation des acteurs socioprofessionnels et associatifs	 - Pilotage : Service lien social et services à la population + service économie	
	4-1-4 Recenser et faire connaître les lieux et acteurs de médiation numérique sur le territoire	Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard	
4-2 : Former à la communication digitale, aux réseaux sociaux et à la gestion de la relation clients-usagers-citoyens	4-2-1 Organiser des ateliers de formation aux réseaux sociaux et à la communication en ligne	 - Pilotage : Service lien social et services à la population + service économie	
	4-2-2 Soutenir le développement de la communication digitale communale	 Pilotage : Commission communication	

<p>4-3 : Participer au développement d'une stratégie territoriale concertée liée à la transition numérique du territoire</p>	<p>Participer à l'animation sur le long-terme du groupe des acteurs numériques multi-parties prenantes</p>	<p>Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard</p>	
--	--	---	---

<p>4-4 : Accélérer l'installation des infrastructures en faveur du Très Haut Débit et de la fibre sur le Territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de la fibre pour tous sur l'ensemble du territoire</li> <li>- Développement des zones de wifi publiques dans les polarités et sites touristiques du territoire</li> </ul>	
---	--	---

# AXE 5 | MAINTENIR ET RENFORCER L'OFFRE DE SANTÉ ET D'AUTONOMIE

*Résultats attendus : Accueil structuré de professionnels de santé sur le territoire, plus d'attractivité du territoire pour les habitants comme pour les professionnels de santé, maintenir la possibilité de vieillir en bonne santé sur le territoire, développer la prévention, l'éducation et des projets de santé à l'échelle territoriale.*

## En bref...

Le parcours de vie inclut l'accès aux soins et à d'autres services comme la prévention, la promotion/éducation à la santé au quotidien, le champ du médico-social (services à domicile...). Les enjeux de santé de proximité embrassent un périmètre large : la présence des médecins généralistes et leur accessibilité en termes de distance et de temps, le parcours santé du patient, l'intérêt des regroupements de professionnels, l'accès à une offre de soins spécialisée, l'implantation des personnels de santé, soignants et paramédicaux... Agir en cohérence sur l'ensemble permet d'améliorer l'état de santé mais aussi la qualité de vie de la population. Le diagnostic à Val Guiers fait ressortir une couverture des services de santé considérée pour l'instant comme satisfaisante. Toutefois, la concertation est sans appel et a fait émerger **des insatisfactions et de fortes craintes sur une offre en proie à devenir tendue, voire insuffisante, en raison essentiellement de la démographie médicale et de la difficulté à recruter et maintenir de jeunes médecins.**

Les conséquences pour les habitants de Val Guiers sont déjà palpables : allongement des délais d'attente et du temps de trajet, recours aux services d'urgence (pompiers, hôpital) et à l'extrême, l'absence de recours au système de soins et l'aggravation de l'état de santé des personnes. Enfin, de nouveaux besoins liés au vieillissement de la population apparaissent, qui demandent des réponses spécifiques en matière d'accompagnement et de soins pour améliorer l'autonomie et le bien vieillir sur le territoire.

En effet à ce jour, le territoire n'est pas situé en zone de vigilance selon les critères de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, des effets de vases communicants avec la crise de l'offre dans des territoires voisins entraînent des reprises de patientèle extérieure au sein des Maisons de santé. L'approche de départs à la retraite imminents de médecins laissent à craindre une tension de la situation. Cet axe 5 autour de la santé apparaît donc aussi stratégique pour prévenir, anticiper et renforcer dès à présent l'offre de services.

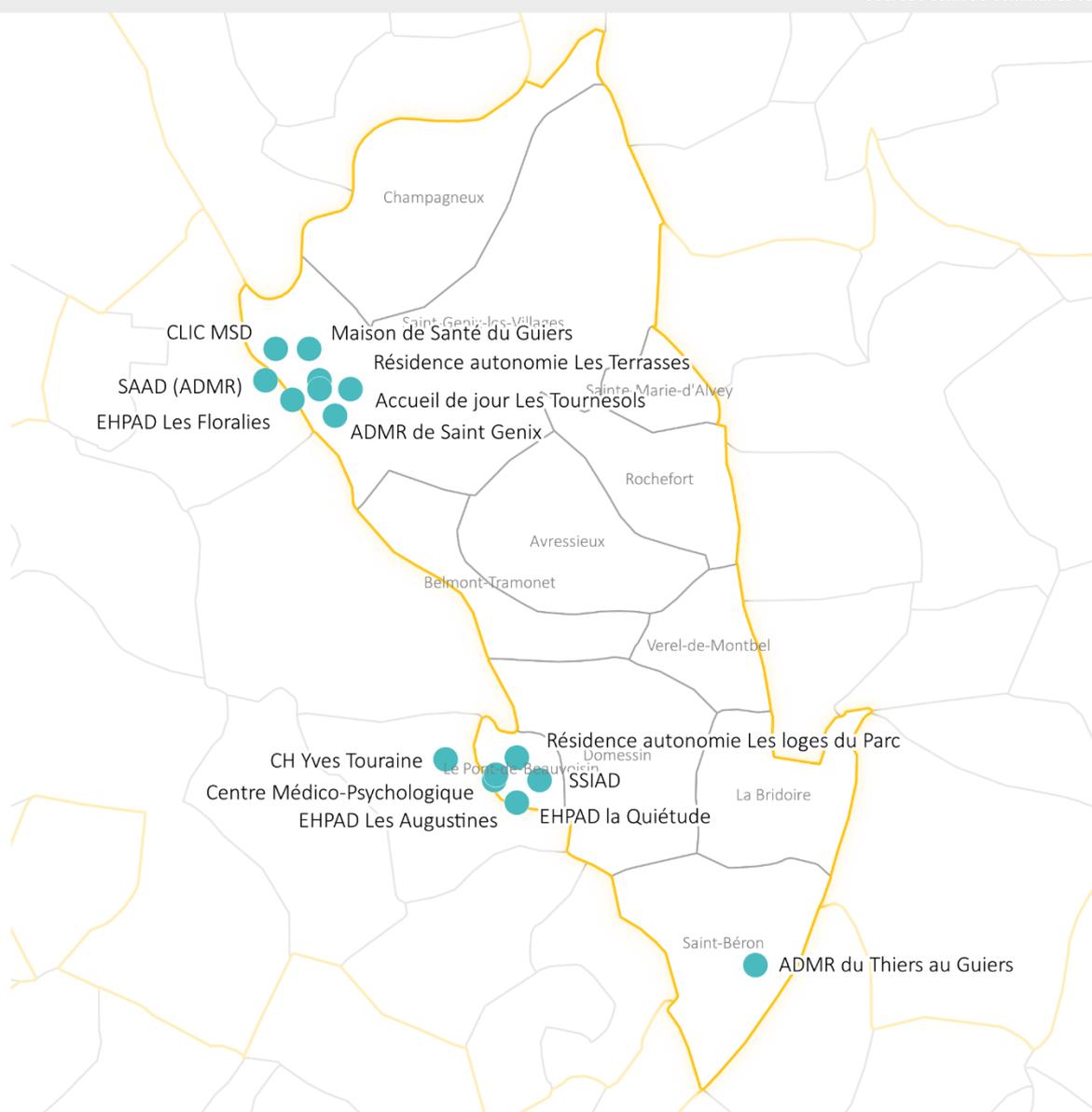
Les forces du territoire	Les défis à relever
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Un groupe de travail autour des droits des femmes co-animé par l'Etat et la Maison Sociale Départementale</li> <li>→ Maison de santé de St-Genix les Villages</li> <li>→ Présence de services sur les 2 pôles Pont de Beauvoisin Isère et Saint-Genix les Villages</li> <li>→ Bon travail en réseau et décloisonnement (Réseau santé et vulnérabilité)</li> <li>→ Des services existants et diversifiés sur tout le territoire : ADMR, aides à domicile et SSIAD + services privés, Portage de repas, CCAS, CIAS, Associations : Resa, Jalmalv, France Alzheimer et Clubs des aînés</li> <li>→ 1 hôpital limitrophe (Pont de Beauvoisin)</li> <li>→ Bonne identification des établissements personnes âgées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Médecins généralistes proches de la retraite : territoire en zone de vigilance (recours grandissant aux urgences de l'hôpital)</li> <li>→ Absence de centre d'hébergement d'urgence</li> <li>→ Enjeu autour de la pédopsychiatrie</li> <li>→ Difficultés à recruter des personnels qualifiés, et problèmes de mobilité</li> <li>→ Manque de places en structures d'hébergement pour les enfants porteurs d'un handicap (AVS, IME)</li> <li>→ Manque de places en SSIAD</li> </ul>

→ Présence de permanences délocalisées de la MDPH en Avant-Pays Savoyard

## Les services dédiés aux personnes âgées et à la santé



Source : Com. de Communes Val Guiers



© AGATE, 2021

### Ce que les habitants en disent...

“Les praticiens refusent les nouveaux patients”

“Disponibilité très limitée et délais d'attente très longs voire indisponibilité”

“A quand un pôle médical sur La Baronnie?”

“Il faudrait une structure du type SOS médecin sur le secteur”

“Un livret reprenant l'ensemble des informations de santé serait un plus”

“Ophtalmo, orthodontie, gynécologie... en pleine santé déjà ce n'est pas simple, alors quand on est malade, ou en situation de handicap, j'imagine comme ça doit être compliqué.”

Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
5-1 : Contribuer à l'amélioration de la situation sanitaire et sociale de la population du territoire	Action 5-1-1 : animation du réseau Santé Vulnérabilité de l'Avant Pays Savoyard	Réseau santé et vulnérabilité (co-animé par Respect 73 et le Département)	
	Action 5-1-2 : Mieux prendre en compte les enjeux de santé mentale sur le territoire :	A identifier	
5-2: Faciliter le regroupement et la coordination des professionnels de santé du territoire en vue d'un développement équilibré de l'offre de santé sur le territoire	5-2-1 : Soutenir la création d'un réseau des professionnels de Santé de Val Guiers	Les professionnels de santé	
	5-2-2 : Favoriser la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (sur une polarité au sud du territoire)	Les professionnels de santé, les Collectivités locales	
5-3: Développer une stratégie dédiée pour attirer des jeunes médecins et professionnels de santé	Favoriser la réalisation de stages d'étudiants Accompagner l'installation de jeunes médecins Réaliser des outils de communication pour assurer l'attractivité du territoire en matière de santé	A identifier	

5-4: Développer des solutions de télémédecine et d'accès à distance à la santé	Réfléchir et mettre en œuvre des expérimentations de télémédecine (téléconsultation, téléexpertise la télésurveillance médicale, la téléassistance, ...) sur le territoire, notamment vis-à-vis des publics isolés ou des territoires les moins bien dotés.		
5-5: Agir en faveur de la prise en charge des enfants et jeunes en situation de handicap	- Former les professionnels de la petite enfance et de l'enfance/jeunesse aux questions du handicap des enfants. -Bénéficier d'une structure (existante/ à créer) qui puisse assurer des permanences décentralisées pour soulager les aidants Assurer l'accompagnement éducatif, les rééducations spécifiques, la scolarité adaptée et la formation professionnelle d'enfants et d'adolescents en situation de handicap		

	- Mise en place d'un partenariat avec le CAMSP et appui sur les permanences délocalisées de la MDP	
--	--	--

# AXE 6 | DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DES PERSONNES ET DES SERVICES

*Résultats attendus : Diminution de l'impact carbone, développement des modes doux, création d'aires de covoiturage, création d'itinéraires cyclables, augmentation de la pratique vélo, meilleure accessibilité des services (concernant notamment les lieux administratifs, l'accès aux loisirs des jeunes, au travail et à l'insertion, aux soins), attractivité globale et touristique notamment liée au vélo, augmentation de la multimodalité...*

## En bref...

La mobilité constitue un enjeu central pour l'accès physique aux services de base. Développer la mobilité suppose de mettre en place des solutions de mobilité des personnes, mais aussi de favoriser l'itinérance des services à la population (par des permanences délocalisées, des tournées en camion ou bus aménagés, par l'accueil au sein de guichets de partenaires externes...)

A Val Guiers, le rabattement des habitants et des touristes sur les bourgs centres où se concentrent l'ensemble des services à la population et vers l'axe ferroviaire, sont identifiés comme un enjeu majeur pour le territoire dans les différents documents et schémas en cours de structuration. Au regard de la baisse globale du pouvoir d'achat des ménages, de la hausse du prix du carburant et des enjeux environnementaux, le développement des mobilités douces s'impose comme un chantier important et nécessaire, à mener en parallèle d'un travail important pour sécuriser les voies et les aménagements sur le territoire.

Cet axe invite donc à poursuivre les planifications en cours sur la mobilité et à aboutir dans des mises en œuvre de solutions effectives, là où la concertation fait état d'une vraie attente des acteurs et de la population pour organiser les transports multiples ferroviaires et doux, la multimodalité, le transport intra-territorial entre communes et solidaire. Il s'agit probablement de trouver un juste équilibre pour savoir comment organiser la concertation autour des mobilités et faciliter la co-construction entre la collectivité, les habitants et les instances supra-territoriales. Mais aussi de savoir comment proposer des solutions de mobilité complémentaires à l'offre existante et à coût équilibré pour la collectivité, comment informer sur l'offre de mobilité existante et impulser les changements de comportements ; comment impulser des projets impliquant les habitants.

## Les forces du territoire

- Un Schéma Vélo en cours de structuration avec une réflexion autour des aménagements cyclables.
- Des opportunités de financement sur les mobilités douces en général
- Un diagnostic connu des forces et problématiques autour des mobilités sur le territoire
- Le contexte Avant-Pays Savoyard favorable au vélo (les projets développés et financements dédiés autour de la Via Rhôna)

### --> Le dispositif Territoire à Energie Positive (TEPOS) **Les défis à relever**

- Manque de sécurisation des routes pour les 2 roues
- Peu d'alternatives possibles à la voiture individuelle
- Peu de services proposés pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou en difficulté de déplacement
- Pas de solutions connues de transport à la demande ou solidaire
- Problématiques de mobilité pour les personnes âgées isolées, pour leurs besoins quotidiens et leur accès aux soins.



Actions	Opérations / descriptif	Maître(s) ouvrage potentiel	Échéances/ Avancement
6-1: Agir en faveur du maintien et du développement du transport en commun	Organiser un espace de dialogue et de concertation sur le sujet de la mobilité et les transports sur le territoire Val Guiers (élus et techniciens des différents échelons territoriaux, socio-professionnels, habitants, collectifs d'utilisateurs) et plus précisément sur la ligne ferroviaire Chambéry-Lyon	A identifier	
6-2: Développer l'usage de solutions de mobilité douces, décarbonées et alternatives à la voiture individuelle	6-2-1 : Développer des aménagements cyclables sécurisés	SMAPS, Communautés de communes, communes	
	6-2-2 : Développer un système de location courte et longue-durée de Vélos à assistance électrique à l'échelle intercommunale	SMAPS, Communautés de communes, communes	
	6-2-3 : Soutenir et encourager des initiatives locales et citoyennes au profit de la mobilité douces et alternatives	A identifier	

6-3: Agir en faveur de la dé-mobilité	Soutenir l'accès à distance des services : accompagnement téléphonique, en visioconférence, lieux de télé-accompagnement et télé-travail...	A identifier	
6-4: Développer l'itinérance des services pour les rendre accessibles au plus près des habitants	- Déployer une France Services itinérante - Déployer un bus connecté en tournée - Déployer des ateliers	A identifier	

	numériques décentralisés - Développer les permanences de services dans les mairies - Promotion de l'offre des services mobiles / itinérants (alertes sms, affichages municipaux, applicatifs...)		
--	--	--	--

# MÉTHODOLOGIE D'ANIMATION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU SCHÉMA

Un schéma constitue un outil de pilotage des politiques publiques et dispositifs transversaux et intégrés, en matière de services aux publics. Comme tout document structurant, **il reflète une partie du projet de territoire**. L'animation et la gouvernance du schéma reposent sur des principes clés pour assurer sa cohérence et son efficacité :

- **La mobilisation et l'implication des acteurs du territoire** (élus, socio-professionnels, habitants)
- **L'articulation entre un pilotage stratégique intercommunal et des échelles d'opérationnalité plus locales**, à adapter selon les orientations et les actions, et qui s'appuieront principalement sur le niveau communal ou intercommunal ;
- **La poursuite d'une approche intégrée, partagée et participative**, telle qu'elle a été suivie au cours de l'élaboration du schéma, s'appuyant sur une implication large des parties prenantes du territoire et en lien permanent avec l'ensemble des stratégies, dispositifs et mesures concourant à l'accessibilité des services ;
- **L'animation durable du suivi et d'évaluation du schéma**, étroitement connectée aux dispositifs de pilotage stratégique et d'animation technique ;
- **Une attention continue vis-à-vis des besoins du territoire et de ses habitants**, dans une logique d'adaptation des politiques publiques vis-à-vis de l'évolution des dynamiques locales, ainsi que des attentes des usagers des services.

Cette animation du schéma de services à Val Guiers sera consolidée par plusieurs piliers :

- La structuration et la vitalité de ses instances de pilotage et de suivi, de la réflexion à l'action.
- L'organisation d'un temps fort de vie et d'animation du schéma à travers une rencontre annuelle participative et ouverte, pouvant se tenir en lieu et place du Forum annuel de la vie locale, action phare de coordination de tous les acteurs concernés et tous champs de services confondus.
- Un observatoire participatif en ligne et en continu sur les services reposant sur la plateforme numérique – wiki permettra la contribution et le suivi du schéma par les acteurs.

Enfin la démarche d'évaluation et de suivi reposant sur ces piliers permettra l'ajustement des actions du schéma.

## 1. . La gouvernance d'animation, de suivi et de pilotage

### Un Comité de pilotage et de suivi du schéma

Le Comité de Pilotage et de suivi (COPIL) prendra la suite du COTECH réuni tout au long de la démarche d'élaboration du schéma (qui a fusionné avec le Comité de Pilotage au cours de la démarche). Il sera composé de la Commission cohésion sociale et services à la population et intégrera les participants ci-dessous :

- 3 à 4 élus référents
- Responsables techniques de de la Communauté de Communes Va Guiers et du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard
- Référents des champs de services aux publics couvrant les axes stratégiques posés au schéma

- Habitants issus du Groupe technique habitant.

Le Président de la Communauté de Communes Val Guiers et le Président du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard sont membres de droit.

Il constituera l'instance de suivi et de validation des différents axes stratégiques et la conduite des actions du schéma. Il constituera l'instance de suivi et de validation des différentes étapes de sa mise en œuvre, afin de garantir la bonne animation et le suivi du schéma.

Il constitue l'instance de suivi des différents axes stratégiques et la conduite des actions du schéma. Le Conseil communautaire de la CCVG constitue l'instance de validation. Sur la base d'une rencontre annuelle, le COPIL procédera particulièrement à :

- animer la participation des acteurs au schéma et réaliser un suivi opérationnel de l'avancement des groupes projet ;
- évaluer et le cas échéant réfléchir à une révision des objectifs du schéma et ses actions ;
- veiller à la participation active des membres des différents collèges : ensemble des élus, des acteurs socio-professionnels, un groupe habitants du suivi du schéma

## Le Conseil communautaire

Le conseil communautaire est **l'instance décisionnelle finale** du schéma en tant que politique transversale et structurante pour le développement du territoire et ses services. Il valide les choix stratégiques, le programme d'actions qui engagerait la collectivité sur proposition du comité de pilotage et de suivi.

## Un binôme élu-technicien moteur de la dynamique des services à la population

Le binôme élu-technicien, composé du Vice-Président aux affaires sociales et de la responsable du service Lien social et services à la population de la Communauté de communes Val Guiers, continuera d'animer la mise en place et le suivi du schéma.

Il assurera le lien avec les instances de concertation du SDAAP 73 et d'autres politiques liées aux services, au lien social, à l'aménagement du territoire aux différentes échelles.

Le technicien, pivot et courroie de transmission entre acteurs, au service de l'animation et du suivi du schéma.

Un élu référent pour le suivi du schéma de services, particulièrement le Vice-Président aux Affaires sociales de la Communauté de communes Val Guiers est positionné, en binôme et en suivi du référent territorial technique désigné.

## Des groupes projet

Comme tout projet de territoire, le schéma de services induit la projection d'un programme d'actions et de sa mise en œuvre. Il invite donc la mobilisation, la structuration de groupes projet par la collectivité pour aboutir aux ambitions stratégiques portées par ce schéma et leur concrétisation opérationnelle. Les groupes projets, composés d'acteurs de terrain, d'un porteur de projet identifié, de partenaires techniques avérés et de ressources identifiées pour agir. Ces groupes projet rendent périodiquement compte de leur avancement vis-à-vis du référent territorial, et ont vocation à trouver représentation au sein de l'instance de comité de pilotage du schéma.

## Un groupe habitant

Le processus d'élaboration du schéma a démontré l'intérêt des habitants du territoire à participer plus activement et durablement aux activités du schéma de services. Un groupe habitant pourra donc être réuni et animé par la communauté de communes (en particulier le service lien social et services à la population) dans le cadre de ses différentes activités. Ce groupe habitant, constitué des habitants ayant participé à l'élaboration du schéma, pourra être consulté par le comité de pilotage et de suivi et sera invité à y prendre part dans sa rencontre annuelle, de même qu'il pourra être partie prenante de tout groupe projet, au même titre que les acteurs techniques et socio-professionnels du territoire, si la Communauté de communes en juge bon la compétence et la pertinence.

## 2. Un temps fort annuel d'animation et de suivi du schéma

A travers un temps fort soutenu et porté par la Communauté de communes Val Guiers en lien étroit et partenarial avec les acteurs socio-professionnels, associatifs du territoire, l'animation et le suivi du schéma seront rendus durables et participatifs. Il pourra s'agir d'un Forum annuel de la vie locale comme évoqué lors de la phase d'élaboration du schéma et dans l'action 2-1 du plan.

## 3. Un observatoire participatif en ligne et en continu sur les services :

La plate-forme numérique ou wiki territorial développé aux fins de ce schéma ( <https://wiki-adrets.fr/wikis/schema-services-valguiers/?PagePrincipale> - URL temporaire) sera mis à jour régulièrement et pourra constituer l'outil d'observatoire en ligne sur les services. Il a pour principales caractéristiques d'être un site internet partagé, facile à utiliser par des non spécialistes, permettant l'import des données existantes, et accessible en ligne en lecture et en écriture.

En identifiant les services au public et les acteurs associatifs présents sur le territoire, également les événements sur le territoire, il permet à tous les acteurs impliqués dans le schéma d'agir sur les évolutions de la dynamique des services localement, et chacun au fil de l'eau pourra mettre à jour des données numériques sur les services (fiches services, fiches associations, qui fait quoi, où) : un tutoriel dédié a été spécialement conçu dans le cadre de l'animation du schéma et a vocation à être largement approprié par les acteurs du schéma.

A noter, le temps fort annuel de pilotage et de suivi du schéma pourra être un moment propice pour animer des sessions de contribution des participants sur l'outil en ligne et en direct de la séance. La collectivité pouvant accompagner ce type d'atelier de contribution avec un soutien technique et la possibilité d'utiliser du matériel numérique de connexion et de saisie en séance (ordinateur portables ou tablettes numériques).

## 4. La démarche d'évaluation du schéma de services

La démarche d'évaluation, indispensable dans l'animation d'un schéma, est aussi un outil du quotidien de suivi, de pilotage, d'aide à la décision et de réajustement des actions, répondant aux besoins des élus, des

techniciens, des partenaires et financeurs. Le schéma de service n'est pas statistique et doit être évolutif tout au long de sa vie.

L'évaluation est aussi un processus de mobilisation des acteurs évoqués et de questionnement sur le sens de l'action et de remise en perspective au regard de l'évolution des enjeux, des axes et des actions. La démarche d'évaluation pour qu'elle soit appropriée et, mieux, portée doit reposer sur une démarche participative.

La démarche d'évaluation partagée se basera d'abord sur la reconnaissance **d'un ensemble d'indicateurs de réalisation et de résultat des différentes actions prévues au schéma**. Il pourra être complété par une série d'indicateurs d'impact pour mesurer l'utilité sociale et territoriale de ces actions, notamment vis-à-vis de l'amélioration de l'accessibilité des services sur la Communauté de communes. Ces indicateurs sont mentionnés au programme d'actions détaillé dans le schéma, comme une base de discussion pour les groupes projet les plus à même de valider les indicateurs finaux en fonction des actions à prévoir.

Quelques outils pourront être proposés à l'usage des animateurs du comité de pilotage et des participants impliqués dans l'animation du schéma de services. On peut par exemple citer :

- La "cible" ou diagramme en radar,
- La mesure de l'avancement des actions par une jauge,
- La frise chronologique participative et annuelle des activités du schéma
- .....

L'évaluation pourra faire l'objet :

- **D'un suivi annuel**, par le comité de pilotage et de suivi du schéma, de la mise en œuvre des actions et de leur état d'avancement au moyen d'un des outils cités ci-dessus. Celui-ci pourra porter à la fois sur **l'avancement effectif des actions des six axes du schéma, leur évolution, l'ajout de nouvelles actions**, mais aussi de la qualité du processus global d'animation et de conduite du schéma.
- **D'une évaluation participative** dans le cadre du temps fort annuel du schéma de services (forum). Cette évaluation par les acteurs locaux pourra davantage porter sur la satisfaction, le ressenti et l'impact des actions mise en œuvre que sur une évaluation « formelle »
- D'un bilan à mi-parcours du schéma
- D'un bilan évaluation à la fin du schéma en 2025.

# FICHES ACTIONS



Ce plan d'actions sera mis en œuvre tout au long des 5 prochaines années, mais il n'est pas statique. En fonction de l'avancée des études préalables, de l'émergence de nouveaux projets, il pourra être amendé, complété, revisité, conformément à la volonté des maîtres d'ouvrages et des acteurs locaux.

Chaque action fait l'objet d'une fiche comprenant un descriptif, les objectifs poursuivis, tout en indiquant les partenaires et ressources à mobiliser. Elle propose les solutions à mettre en œuvre en fonction du contexte, des informations et des réflexions disponibles à ce stade de la démarche ; elle donne à titre indicatif des pistes de financement potentiel.

Cette fiche-action, non restrictive, ni exhaustive, est destinée à évoluer dès lors que le lancement de l'action sera effectif et tout au long de la mise en œuvre du schéma de service.

## ACTION 1-1

### Développer une plateforme numérique centralisatrice sur l'offre de services

#### Descriptif de l'action :

Développer une plateforme numérique - wiki sur l'offre de service à Val Guiers, élargi au bassin de vie. Le Wiki est une application internet contributive issue d'un logiciel libre né du croisement des discussions et savoir-faire de développeurs et animateurs de projets coopératifs. L'objectif est de redonner du pouvoir aux utilisateurs et usagers, puisque tout le monde peut modifier les pages du site internet, grâce à une grande facilité d'utilisation et de modification. Les partenaires du schéma, qui ont été sensibilisés à l'utilisation du wiki sont donc invités à contribuer à sa mise à jour.

La plateforme numérique - wiki de service à Val Guiers comporte différentes fonctionnalités :

- Un annuaire et des cartographies des services et des associations en lien avec les services au public à destination des habitants et des acteurs socio-professionnels du territoire,
- Un agenda des événements locaux, et un lien vers l'agenda culturel territorial...
- Une rubrique facilitant l'accompagnement vers l'emploi
- Une rubrique pour l'accueil et l'installation de nouveaux habitants
- De nombreux liens vers les sites existants des acteurs locaux (publics, privés, associatifs, ...)
- ...



#### Échéance

Action court- terme



#### Échelle territoriale

CC Val Guiers + SMAPS



#### Public concerné

Habitants, collectivités locales,  
acteurs socio-professionnels



#### État avancement

En cours

### **Action complémentaire :**

Concevoir un guide habitant et nouvel arrivant sur les services à la population à partir de la plateforme numérique - wiki (incluant une version papier), valorisant l'offre de services et le cadre de vie sur le territoire Val Guiers dans une perspective d'attractivité du territoire

### **Objectifs :**

Améliorer la lisibilité des services locaux vers les professionnels et les habitants

### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

Communauté de communes Val Guiers - Pilotage : Service lien social et services à la population

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

L'ensemble des contributeurs possibles et partenaires du schéma de services (collectivités locales, opérateur de services, associations locales, ...)

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Union Européenne Alcotra - Projet Social Lab

Petites Villes de Demain

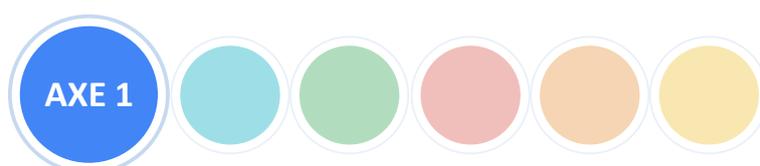
Convention Territoriale Globale

Conseiller Numérique

France Services

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre de visiteurs
- Nombre de contributions sur le site
- Nombre de prises de contact vers Clic' et Ressources depuis le site
- Nombre de services, acteurs et associations référencés
- Nombre d'actualisation annuelle de fiches sur les services



## ACTION 1-2

### Renforcer la lisibilité et la visibilité des services offerts par le Clic' & Ressources auprès des habitants et acteurs du territoire

#### Descriptif de l'action :

- Développer les outils de communication papier et numérique propre au Clic' & Ressources (Facebook, newsletter...) et particulièrement concernant la France Services
- Identifier un référent dans chaque commune de la CCVG pour relayer l'information du Clic' & Ressources et favoriser les liens avec la France Services



#### Échéance

Action court- terme



#### Public concerné

Habitants, collectivités locales, acteurs socio-professionnels



#### État avancement

En cours

#### Objectifs :

- Améliorer la lisibilité des services locaux vers les professionnels et les habitants
- Améliorer la reconnaissance des actions portées par la France Services
- Mieux se connaître et identifier "qui fait quoi"
- Fluidifier les orientations entre les acteurs locaux (professionnels des services, élus, techniciens des mairies...)

### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

Communauté de communes Val Guiers - Pilotage : Service lien social et services à la population

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Communes de la CCVG, Agence Alpine des Territoires / ADRETS, partenaires de la [Maison](#) France services, ...

### **Financement(s) potentiels :**

Convention Territoriale Globale

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Création d'une liste de diffusion vers ces référents relais communaux
- Un référent identifié par commune



## ACTION 1-3

### Prévenir la sur-information et optimiser la circulation de l'information sur les services

#### Descriptif de l'action :

Identifier les causes de la sur-information sur les services (sur les différentes thématiques du schéma), envisager l'évolution des outils de communication en place pour les optimiser, réduire leur quantité et fluidifier ~~et~~ les flux.

Cette action peut, par exemple, passer par l'organisation d'ateliers avec les acteurs concernés en démarrant par le champ culturel.



#### Échéance

Préconisation



#### Public concerné

Collectivités locales, acteurs socio-professionnels



#### État avancement

Idée

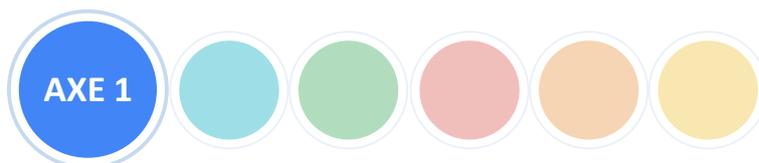
#### Objectifs :

- Prévenir la sur- information en optimisant la circulation de l'information
- Prévenir la désinformation

#### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers - Pilotage : Commission communication

#### Partenaire(s) technique(s) possibles :



L'ensemble des contributeurs possibles et partenaires du schéma de services (collectivités locales, opérateur de services, associations locales, ...)

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre de rencontres et d'ateliers
- Qualité de l'information publiée/en ligne



## ACTION 1-4

### Informier sur le commerce local et l'offre de consommation de proximité

#### Descriptif de l'action :

Développer les liens avec les actions menées dans le cadre du programme Petites Villes De Demain pour améliorer la connaissance sur le commerce local et l'offre de consommation de proximité à destination des habitants.



#### Échéance

Préconisation



#### Public concerné

Habitants, collectivités locales,  
acteurs socio-professionnels



#### État avancement

Idée

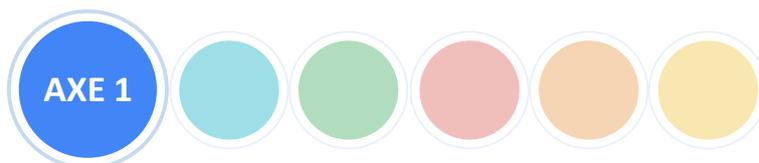
#### Objectifs :

- Améliorer la connaissance sur le commerce local et l'offre de consommation de proximité
- Favoriser la fréquentation du commerce local

#### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers

Pilotage : Service économie, Chargées de projets PVDD



### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

SMAPS, communes, unions et associations de commerçants locales, Maison des agriculteurs, Chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture) ...

### **Financement(s) potentiels :**

Petites Villes de Demain

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Réalisation de supports et documents



## ACTION 2-1

### Développer le travail en horizontalité entre tous les acteurs des services au public

#### Descriptif de l'action :

Mettre en œuvre et ritualiser un forum annuel de la vie locale constituant un temps fort et un espace d'échanges, de rencontres et de valorisation des initiatives et ressources locales, solidaires et des services.



#### Échéance

Action court- terme



#### Public concerné

Habitants, collectivités locales,  
acteurs socio-professionnels



#### État avancement

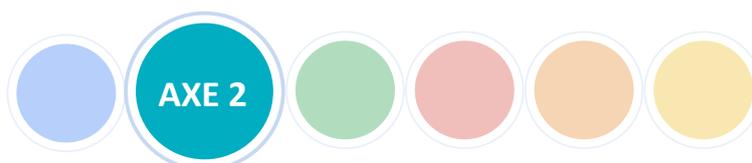
Idée

#### Format envisagé :

Un forum annuel ouvert aux habitants avec une thématique identifiée, comprenant des stands collectifs et individuels, associant outre les services au public, les acteurs de la vie associative et de la vie culturelle (artistes locaux, compagnies professionnelles et amateurs), une vitrine de producteurs, ...

Le forum pourrait accueillir une scène ouverte, des débats et ateliers ludiques, ... et être tournant sur les communes d'une année à l'autre.

Un lien (voire une intégration) est à faire avec Val Guiers en fête.



## Objectifs :

- Valoriser les initiatives sociales et solidaires, et plus globalement faire découvrir et valoriser le territoire
- Faciliter l'émergence de nouveaux projets et groupes projets locaux
- Servir de temps d'animation et d'évaluation concrète, pédagogique et participative du schéma de services.

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers et pilotage : Service lien social et services à la population,

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

Les opérateurs de services au public, le SMAPS, les communes, les acteurs associatifs à dimension intercommunale (Isactys, Avie, Parisolidarité, ...)

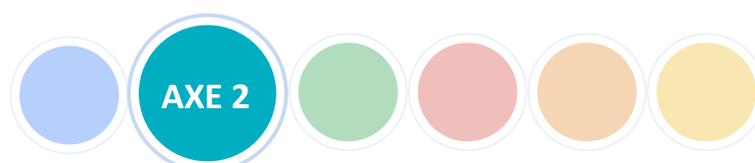
## Financement(s) potentiels :

Coût probable estimé : 10 000 € annuel

Communauté de communes Val Guiers, Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie (CAF), Contrat Territorial de Savoie, Convention Territoriale Globale, Entreprises locales (en mécénat / sponsor)

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombre d'acteurs mobilisés
- Nombre de participants
- Livre d'or



## ACTION 2-2

### Favoriser la coordination entre acteurs culturels et établissements scolaires

#### Descriptif de l'action :

Faciliter l'interconnaissance entre l'offre culturelle locale et les écoles du territoire pour promouvoir l'intervention culturelle en milieu scolaire.

Cette action pourrait concerner les écoles maternelles et primaires, voire le collège et s'enclencherait par l'organisation d'une réunion de présentation annuelle entre SMAPS, Pôle Enfance/Jeunesse (CCVG), compagnies, acteurs culturels et communes en juin pour l'année scolaire à venir.



#### Échéance

Action court- terme



#### Échelle territoriale

Territoire du SMAPS



#### Public concerné

Acteurs culturels, collectivités locales, enseignants, élèves



#### État avancement

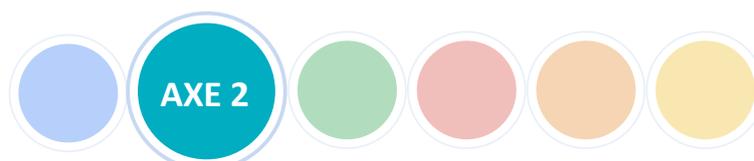
Idée

#### Objectifs :

- Renforcer les liens existants entre les établissements scolaires et les acteurs culturels du territoire
- Diffuser la culture à tous les âges

#### Maitre d'ouvrage potentiel :

Le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays-Savoyard (SMAPS)



### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Communauté de communes, communes, Education nationale, acteurs culturels

### **Financement(s) potentiels :**

Contrat Territorial de Savoie

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre d'interventions dans les écoles



## ACTION 2-3

**Accentuer la coordination entre les acteurs économiques, de l'insertion et de la jeunesse : agir en faveur de la découverte des métiers locaux et de l'entrepreneuriat**

### Descriptif de l'action :

Agir en faveur de la découverte des métiers locaux et renforcer la coordination entre les entreprises locales, les acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi, et les jeunes, promouvoir l'entrepreneuriat.

Cette action pourrait se concrétiser par l'organisation d'un forum local des métiers.



### Échéance

Action court- terme



### Public concerné

Jeunes, demandeurs d'emplois, personnes en reconversion, entreprises, acteurs socio-



### État avancement

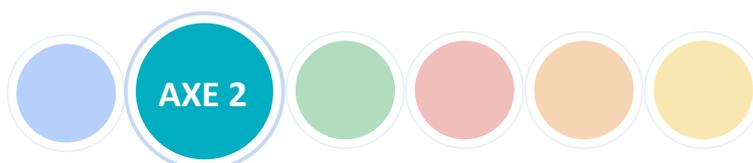
En cours

### Objectifs :

- Agir en faveur de l'insertion professionnelle et de l'entrepreneuriat des jeunes, des demandeurs d'emploi et des personnes en reconversion professionnelle
- Développer les liens et la coordination des acteurs de l'emploi sur le territoire

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers - Service économie, Pôle enfance jeunesse, service lien social et services à la population



### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

SMAPS, Mission Locale Jeune, Isactys, Ecole de la 2ème Chance, Associations, club d'entrepreneurs, Education Nationale, Pole Emploi, GIEQ, ADIE, France Active, Initiatives, Cap Emploi, Fab RH, MSD...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Programme Fabrique de Territoire Plan de relance/ CRTE, Territoire d'Industrie, Fondation d'entreprise, Petites Villes de Demain, Convention Territoriale Globale, Garantie jeune (un jeune, une solution), ...

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Actions de partenariat (groupe de acteurs de l'emploi, partenariats dans le cadre de l'incubateur d'initiatives du Clic' & Ressources etc.), organisation d'un forum.



## ACTION 2-4

Assurer la coordination entre acteurs de la petite enfance et de l'enfance pour une continuité dans le parcours du jeune enfant

### Descriptif de l'action :

Assurer la continuité dans le parcours du jeune enfant en consolidant les liens entre acteurs de la petite enfance (multi-accueil, Micro-crèche, Relais Assistantes Maternelles Lieu d'Accueil Enfants-Parents), écoles et garderies périscolaires, cantines.



### Échéance

Action court- terme



### Public concerné

Acteurs de la petite enfance et de l'enfance, enseignants, ...



### État avancement

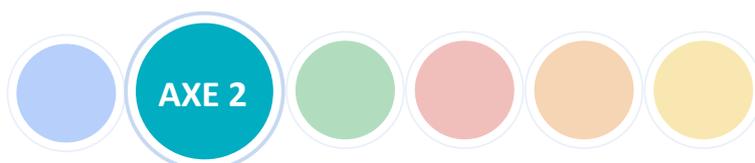
Idée

### Objectifs :

- Accompagner le développement de l'enfant (langage, ...)
- Conforter une continuité entre tous les professionnels qui accompagnent l'enfant
- Echanger sur les postures professionnelles des adultes dans leurs échanges avec de jeunes enfants.

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers - Pôle enfance jeunesse



### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

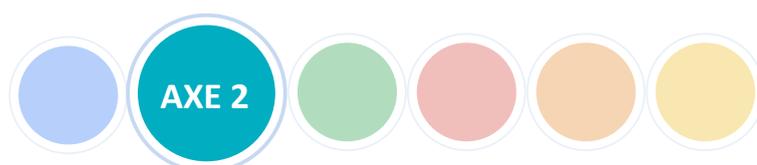
Communes, éducation nationale...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Coordination entre les partenaires

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Actions de partenariat



## ACTION 2-5

### Renforcer les liens entre France Services et les acteurs sociaux et publics du territoire : services sociaux, mairies

#### Descriptif de l'action :

- Resserrer les liens entre les services sociaux (Département, CCAS, CIAS, établissements, CAF, ...) et France Services d'une part, et mairies et France services d'autre part-
- Encourager l'interconnaissance entre les structures
- Identifier les besoins communs des usagers et les besoins réciproques entre structures
- Développer des actions communes.



#### Échéance

Action court- terme



#### Public concerné

Personnels des services sociaux (Département, CCAS, CIAS, Etablissements, CAF, ...), secrétaires de mairies/ Directeur généraux des services, agents des France Services

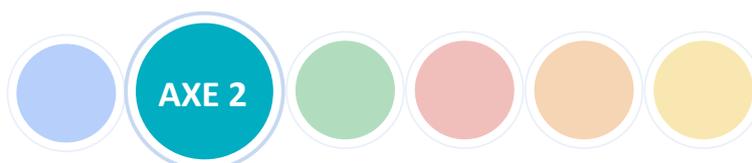


#### État avancement

En cours

#### Action complémentaire :

Favoriser les liens entre les France Services du bassin de vie



## Objectifs :

- Mieux se connaître et identifier “qui fait quoi”
- Fluidifier les informations et permettre de mieux orienter les usagers/ habitants
- Permettre l'échange de pratiques
- Conforter les mairies (et leur personnel) dans leur mission d'accueil de proximité.

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers

- Service lien social et services à la population - Clic' & Ressources

+ pilotage collégiale pour l'animation du groupe FS à l'échelle de l'Avant-Pays-Savoyard et du bassin de vie

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

Département, Communes, CAF, ...

+ France services de Yenne, Novalaise, Vals du Dauphiné, Entre-Deux-Guiers

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité au public, Convention Territoriale Globale, Petites Villes de Demain

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombres de rencontres (dont la participation à celles du groupe France Services)
- Actions communes



## AXE 3 –

RENFORCER  
L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT  
PAR LA CRÉATION DE  
LIEUX PHYSIQUES ET  
ITINÉRANTS

# ACTION 3-1

Renforcer l'accompagnement et l'animation de la vie sociale : appuyer le développement de la vie associative et soutenir des projets d'habitants pour renforcer leur viabilité

### Descriptif de l'action :

#### 3-1-1 Appuyer le développement de vie associative :

Accompagner les associations dans leur fonction de base (formations, sensibilisations, temps d'échanges, orientation vers les structures ressources, locaux),

Développer le bénévolat (formation, offre/demande),

Favoriser la création d'associations et structures ESS

Structurer les relations entre la CCVG et les associations à dimension intercommunale

#### 3-1-2 Soutenir des projets favorisant la citoyenneté, le lien social et la culture pour renforcer leur viabilité :

Formaliser la mise en place d'un Incubateurs d'initiatives par le Clic' & Ressources, véritable lieu physique identifié dans un esprit tiers-lieu/lieu multiservices, permettant d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les initiatives des habitants et des associations pour les rendre viables et les concrétiser.

Ces projets pourraient être soutenus par LEADER, le budget citoyen Savoie ou au travers des partenariats tissés dans le cadre de l'incubateur d'initiatives (orientation).

#### 3-1-3 Mettre en place des groupes thématiques et projets ouverts aux habitants dans le cadre de l'animation du schéma de service

Organiser l'accueil des habitants ayant participé à l'élaboration du schéma au sein des groupes projets thématiques et du comité de suivi du schéma de services

### Échéance

Action court- terme

### Public concerné

Associations existantes et en devenir, habitants/ usagers/ citoyens, collectifs

### État avancement

En cours



## Objectifs :

- Dynamiser et développer le tissu associatif
- Favoriser la citoyenneté et l'implication des habitants dans la vie locale
- Faire éclore des projets innovants et créatifs
- S'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants pour les services

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers

Service Lien social et services à la population

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

PSA, France Active, ADIE, initiative, France Bénévolat, SMAPS, acteurs associatifs (Isactys, Avie, Parisolidarité, AEL, ...)

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Convention Territoriale Globale, Petites Villes de Demain, Leader, Budget citoyen du Département, ...

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombre d'associations, d'habitants et de collectifs accueillis et orientés
- Nombre d'ateliers/formations
- Nombre de projets étudiés
- Nombre de conventions



## AXE 3 –

RENFORCER  
L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT  
PAR LA CRÉATION DE  
LIEUX PHYSIQUES ET  
ITINÉRANTS

# ACTION 3-2

## Renforcer la diffusion culturelle en adaptant et en équipant des salles des fêtes

### Descriptif de l'action :

Engager des travaux d'adaptation et d'équipement de salles des fêtes existantes pour assurer la diffusion de spectacles et l'accueil d'artistes en résidence/en création

### Échéance

Action à moyen terme

### État avancement

Idée

### Objectifs :

- Encourager la pratique artistique et culturelle
- Favoriser l'accès de la population à des services et équipements culturels de qualité

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communes- Communauté de communes Val Guiers

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

SMAPS, autres communes et Communauté de communes de l'Avant-Pays-Savoyard, acteurs culturels

### Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Petites Villes de Demain, CRTE, Département, Région

### Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Qualité et type d'adaptation et d'aménagement des salles équipées
- Nombre de salles équipées



## AXE 3 –

RENFORCER  
L'ACCUEIL ET  
L'ACCOMPAGNEMENT  
PAR LA CRÉATION DE  
LIEUX PHYSIQUES ET  
ITINÉRANTS

# ACTION 3-3

## Développer des lieux d'accompagnement pour des publics spécifiques

### Descriptif de l'action :

#### 3-3-1 : Accompagner un projet de soutien à la parentalité à travers un projet de ludothèque itinérante

Une ludothèque est un lieu de rencontres intergénérationnelles, créatrice de lien social et favorisant l'ouverture culturelle. Chaque famille peut venir découvrir de nouveaux jeux ou des jeux venus d'ailleurs et rencontrer d'autres personnes au travers d'une activité ludique. La Communauté de communes Val Guiers est dotée d'une ludothèque -La Ruche située dans la Commune déléguée de Grésin à Saint-Genix-les-Villages.



### Échéance

Action court- terme



### Public concerné

Habitants du territoire



### État avancement

En cours

### Objectifs :

- Favoriser l'éducation, la convivialité, la socialisation et la relation parents- enfants
- Favoriser l'accessibilité aux services



### Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers  
Pôle Enfance Jeunesse

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Communes, Associations, SMAPS

### Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Convention Territoriale Globale

### Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombre de bénéficiaires

### Descriptif de l'action :

#### 3-3-2 : Soutenir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales

En appui des travaux issus du groupe de travail sur les violences faites aux femmes, co-animé par l'Etat et la Maison Sociale Départementale, il s'agit de tendre à répondre aux objectifs suivants :



### Échéance

Action court- terme



### État avancement

En cours



## Objectifs :

- Développer les permanences pour soutenir et accompagner les femmes victimes de violences conjugales
- Mettre en place un hébergement d'urgence : il n'existe pas aujourd'hui d'hébergement d'urgence, mais seulement des places dans des appartements pouvant être utilisés ponctuellement.

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Groupe de travail animé par le Département et l'Etat

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

Communauté de communes Val Guiers, Département (MSD), Maison de Santé, associations, CRIDFF, Réseau santé et vulnérabilité, Val de Crêne...

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Convention Territoriale Globale

### Descriptif de l'action :

3-3-3 : Appuyer les communes dans le repérage et l'accompagnement des personnes en situations d'isolement et en difficultés sociales et économiques

Mettre en place une procédure d'orientation des situations : orientation des publics en situation de fragilité fréquentant les services intercommunaux vers les professionnels concernés



### Échéance

Action court- terme



### Public concerné

Personnes en situations d'isolement et en difficultés sociales et économiques



### État avancement

Idée



## Objectifs :

- Lutter contre les situations d'isolement
- Mieux accompagner et orienter les personnes en difficultés sociales et économiques

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Communauté de communes Val Guiers  
Maison Sociale du Département

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

CIA Val Guiers, CCAS et Communes, Département (MSD), Maison de santé, RESA, La Sauvegarde, Missions Locales (repérage des jeunes "NEET"), associations (Parisolidarité, Isactys, ...)

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Convention Territoriale Globale

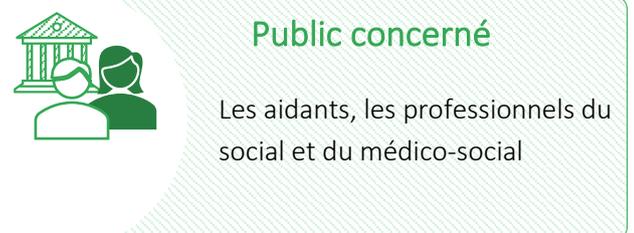
## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Réalisation des fiches orientations

## Descriptif de l'action :

3-3-4 : Soulager les aidants du territoire

Renforcer les coopérations entre acteurs du bien vieillir afin d'apporter aux aidants des espaces de répit et d'accompagnement



**Maitre d'ouvrage potentiel :**

A identifier

**Partenaire(s) technique(s) possibles :**

CIAS Val Guiers (les EHPAD), Département, Parisolidarité, Services d'aides à domicile du territoire, RESA, ...

**Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**



## AXE 4-

ACCOMPAGNER AUX  
USAGES DU NUMÉRIQUE  
ET À L'INCLUSION  
NUMÉRIQUE

# ACTION 4-1

## Accompagner les usagers aux enjeux du numérique

### Descriptif de l'action :

#### 4-1-1 Accompagner la montée en compétences (usages) des habitants :

- Organiser des ateliers de médiation numérique sur l'ensemble du territoire (avec des ateliers délocalisés) sur les compétences de base du numérique, la pratique numérique, ...
- Permettre le déploiement du PASS numérique en lien avec le département

#### 4-1-2 Sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique :

- Organiser des ateliers de sensibilisation tous publics aux enjeux du numériques : les risques sanitaires liés aux écrans (parentalité et jeunes) ; la sobriété numérique et les impacts écologiques des usages, la protection des données et la cybersécurité...

#### 4-1-3 Accompagner la digitalisation des acteurs socioprofessionnels et associatifs

- Développer la montée en compétence des professionnels,
- Permettre aux professionnels de s'adapter aux évolutions de leur métier impacté par le numérique,
- Améliorer la prise en compte des besoins d'accompagnement numérique (process de digitalisation)

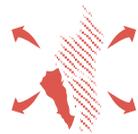
#### 4-1-4 Recenser et faire connaître les lieux et acteurs de médiation numérique sur le territoire

- Répertorier et cartographier les lieux et acteurs de la médiation numérique (via la plateforme numérique -wiki et des documents papiers/livret)
- Qualifier les lieux et acteurs de la médiation selon les apports dispensés et participer à la structuration d'un réseau des acteurs de la médiation numérique à l'échelle de l'Avant-Pays-Savoie.
- 



### Échéance

Actions court terme



### Échelle territoriale

CC Val Guiers  
Territoire du SMAPS (action 4-1-4)



### Public concerné

Les habitants, les acteurs  
socioprofessionnels



### État avancement

En cours



## Objectifs :

- Offrir à chaque citoyen la possibilité de se faire accompagner dans l'acquisition des compétences numériques de base,
- Réduire la fracture numérique
- Résorber le non-recours aux droits
- Développer la sensibilisation et la formation aux usages et compétences numériques (dont [les](#) compétences numériques de base) et la rendre accessible au plus grand nombre (habitants, socio-professionnels)
- Rendre lisible et accessible l'offre de médiation numérique sur le territoire de l'Avant-pays-Savoyard

## Maitre d'ouvrage potentiel :

4-1-1 et 4-1-2 : Communauté de communes Val Guiers

Pilotage : Service lien social et services à la population

4-1-3 : Communauté de communes Val Guiers

Pilotage : - Service lien social et services à la population et Service économie

4-1-4 : pilotage : Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard

## Localisation / échelle territoriale

CC Val Guiers

Territoire du SMAPS (action 4-1-4)

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

HINAURA, Mednum 73, Département, Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard, Club des entreprises ; SMAPS

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

ANCT (Conseillers numériques France Services, Fabrique des Territoires), Département (via les pass numériques), Territoire d'industrie, Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité au public, Convention Territoriale Globale, Petites Villes de Demain

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombre d'ateliers et de participants
- Cartographie des acteurs et des lieux à jours
- Catalogue des services des lieux de médiation communiqué



## AXE 4-

ACCOMPAGNER AUX  
USAGES DU NUMÉRIQUE  
ET À L'INCLUSION  
NUMÉRIQUE

# ACTION 4-2

Former à la communication digitale, aux réseaux sociaux et à la gestion de la relation clients-usagers- citoyens

### Descriptif de l'action :

#### 4-2-1 Organiser des ateliers de formation aux réseaux sociaux et à la communication en ligne

Ces ateliers à destination des associations, collectivités du territoire et des entreprises doivent permettre de mieux appréhender les réseaux sociaux et globalement la communication en ligne.

#### 4-2-2 Soutenir le développement de la communication digitale communale

La communication digitale communale peut passer par le développement et la formation sur des applications permettant de communiquer directement avec les habitants via des SMS (de type Panneau Pocket ou Illiwap).

### Échéance

Actions court terme

### Public concerné

Les acteurs socioprofessionnels (entreprises, associations, ...)  
Les collectivités locales et les habitants (action 4-2-2)

### État avancement

En cours

### Objectifs :

- Mieux communiquer via de nouveaux médias et toucher de nouveaux publics
- Mieux articuler et coordonner l'information et la communication à l'échelle du territoire
- Simplifier et rendre visible la relation de la collectivité aux citoyens
- Augmenter l'attractivité du territoire par sa présence numérique



### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

4-2-1 : Communauté de communes Val Guiers

Pilotage : Service lien social et services à la population et Service économie

4-2-2 : Communauté de communes Val Guiers

Pilotage : Commission communication

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

HINAURA, mednum 73, Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard, Club des entreprises ; SMAPS

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

ANCT (Conseillers numériques France Services, Fabrique des Territoires), Territoire d'industrie, Petites Villes de Demain

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre d'ateliers et de participants (action 4-2-1)
- Nombre de communes ayant mis en place ce canal de communication (action 4-2-2)



## ACTION 4-3

### Participer au développement d'une stratégie territoriale concertée liée à la transition numérique du territoire

#### Descriptif de l'action :

Animation et participation au groupe des acteurs numériques de l'Avant-pays Savoyard qui vise à :

- Développer une culture commune des acteurs socio-professionnels sur le numérique
- Co-construire une vision territoriale sur la place du numérique en son sein
- Permettre aux professionnels d'échanger sur la transformation de leur métier, en lien avec le numérique
- Capitaliser sur les expériences de transformation des organisations avec le numérique"

Le Groupe des acteurs numériques réunit divers acteurs publics-privés : associations, techniciens de collectivités, élus. L'animation du groupe se veut inclusive. L'idée est de mettre l'accent sur les processus participatifs et la collaboration entre acteurs, plus que sur les résultats.



#### Échéance

Actions à court terme



#### Échelle territoriale

Territoire de l'Avant-Pays-Savoie



#### Public concerné

Acteurs publics-privés : associations, techniciens de collectivités

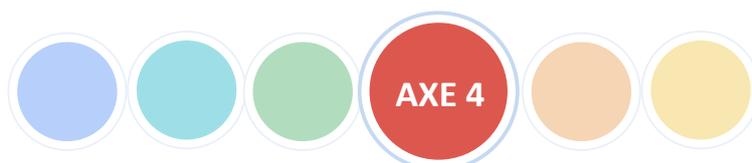


#### État avancement

En cours

#### Objectifs :

- Considérer le numérique comme un levier essentiel du développement territorial
- Développer une culture commune des acteurs sur le numérique
- Construire une vision territoriale sur la place du numérique et la transition numérique territoriale



### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Membres du Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard, Partenaires d'HINAURA, ...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Hub Hinaura, Appels à projets médiation numérique, ...

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre de rencontres et productions du groupe



## AXE 4-

ACCOMPAGNER AUX  
USAGES DU NUMÉRIQUE  
ET À L'INCLUSION  
NUMÉRIQUE

# ACTION 4-4

## Accélérer l'installation des infrastructures en faveur du Très Haut Débit et de la fibre sur le Territoire

### Descriptif de l'action :

- Déploiement de la fibre pour tous sur l'ensemble du territoire
- Développement des zones de wifi publics dans les polarités et sites touristiques du territoire



### Échéance

Préconisation



### Public concerné

Habitants, Acteurs  
socioprofessionnels, collectivités  
locales, ...



### État avancement

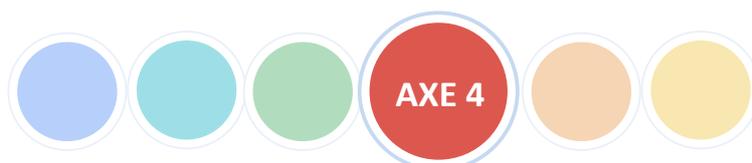
En cours

### Objectifs :

- - Tendre vers une équité de l'accès au haut débit pour tous les habitants du territoire
- - Accélérer la transition numérique des entreprises
- - Améliorer l'attractivité économique du territoire

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Département et opérateurs (Savoie Connectée : société Covage, en partenariat avec l'opérateur Orange), Communauté de communes Val Guiers



### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Communes, Groupe Projet des acteurs de la médiation numérique de l'Avant-Pays-Savoyard pour le déploiement du wifi, Partenaires d'HINAURA, ...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL)

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre de locaux raccordés en fibre optique
- Nombre de points wifi public



## AXE 5 –

MAINTENIR ET  
RENFORCER L'OFFRE  
DE SANTÉ ET  
D'AUTONOMIE

# ACTION 5-1

## Contribuer à l'amélioration de la situation sanitaire et sociale de la population du territoire

### Descriptif de l'action :

#### Action 5-1-1 : animation du réseau Santé Vulnérabilité de l'Avant Pays Savoyard

Le réseau Santé Vulnérabilité de l'Avant Pays Savoyard a été créé en 2013 dans le cadre d'une convention entre RESPECTS 73 et le Conseil Départemental de la Savoie. Ses objectifs sont de permettre aux personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité de l'Avant Pays Savoyard d'avoir un meilleur accès à la prévention et aux parcours de soins adaptés, et de favoriser les coopérations entre les acteurs.

Repéré comme lieu d'information et d'échange, il attire de plus en plus de professionnels notamment de santé. Progressivement, les travaux du réseau ont dépassé les questions de santé liées à la précarité économique pour s'élargir à celles de la vulnérabilité des personnes : vulnérabilité liée à l'âge, au handicap, aux revenus, à la situation familiale, à l'isolement géographique.

Il se réunit tous les 2 mois et organise annuellement une soirée réflexion.

#### Action 5-1-2 : Mieux prendre en compte les enjeux de santé mentale sur le territoire :

La crise sanitaire a eu des impacts importants sur la santé mentale de l'ensemble des personnes : usagers, patients, jeunes et moins jeunes, professionnels et accompagnants bénévoles. Parmi les pistes de réflexion, le développement de partenariats avec le Centre Médico- Psychologique de Savoie est envisagé.

### Échéance

5-1-1 : Actions à court terme

5-1-2 : préconisation

### Échelle territoriale

5-1-1 : Territoire de l'Avant-Pays-Savoyard

5-1-2 : CC Val Guiers

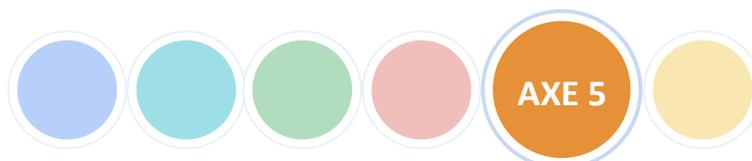
### État avancement



5-1-1 : En cours



5-1-2 : idée



## Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration de la situation sanitaire et sociale de la population du territoire

## Maitre d'ouvrage potentiel :

Action 5-1-1 : Réseau santé et vulnérabilité (co-animé par Respect 73 et le Département)

Action 5-1-2 : A identifier

## Partenaire(s) technique(s) possibles :

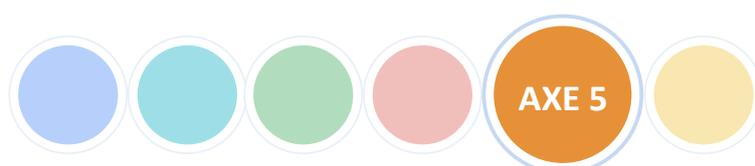
Membres du réseau Santé et vulnérabilité, Maison des réseaux de Santé de Savoie, Département (PMI), Mission Locale Jeune ...

## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Département, Agence Régionale de Santé, Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de l'Avant-Pays-Savoyard, dispositif local de concertation entre les acteurs concernés par l'accompagnement des personnes âgées, CCVG.

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Rencontres et partenariats



## AXE 5 –

MAINTENIR ET  
RENFORCER L'OFFRE  
DE SANTÉ ET  
D'AUTONOMIE

# ACTION 5-2

Faciliter le regroupement et la coordination  
des professionnels du social et de santé du  
territoire en vue d'un développement  
équilibré de l'offre de santé sur le territoire

### Descriptif de l'action :

#### Action 5-2-1 : Soutenir la création d'un réseau des professionnels de santé de Val Guiers

Le réseau regrouperait les professionnels et acteurs de la santé du territoire (professionnels de santé de ville, qu'ils exercent à titre libéral ou salarié ; établissements de santé, acteurs de la prévention ou promotion de la santé, établissements et services médico-sociaux, sociaux...) qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

#### Action 5-2-2 : Favoriser la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (sur une polarité au sud du territoire)

Les MSP sont constituées entre des professionnels médicaux, paramédicaux ou pharmaciens qui favorisent les prises en charge coordonnées et constituent une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaitée par de nombreux professionnels. Espace de concertation, elle apparaît comme une solution concourant au maintien, voire au développement de l'offre de soins. Leur fonctionnement repose sur un mode d'exercice multidisciplinaire et coordonné, et favorise, au-delà des fonctions de coordination, l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles.

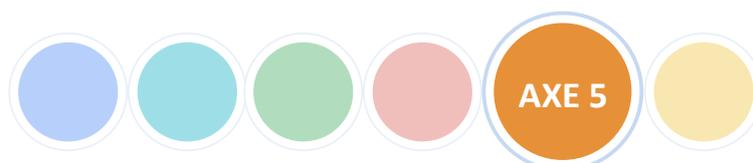
L'action consisterait à :

- Identifier les projets de regroupement en cours et les zones prioritaires pour les projets de regroupement (au regard du niveau de l'offre actuelle)
- Favoriser l'identification d'interlocuteurs communaux pour le suivi et la coordination des projets
- Recenser les possibilités existantes en termes de locaux pouvant répondre aux projets de regroupement
- Remonter des projets identifiés à l'ARS



### Objectifs :

- Décloisonner et réorganiser des soins autour du patient
- Faciliter l'exercice des professionnels de santé et améliorer l'organisation des prises en charge des patients et l'accès aux soins sur le territoire



### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

Action 5-2-1 : les professionnels de santé

Action 5-2-2 : les professionnels de santé, les Collectivités locales

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Professionnels de santé, Membres du réseau Santé et vulnérabilité, Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Réseau des Maisons de Santé

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

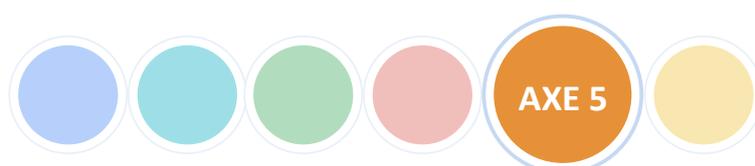
Action 5-2-1 : Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Action 5-2-2 : Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Département, Région, CRTE

Vers un Contrat Local de Santé ?

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Nombre de regroupements effectifs sur le territoire
- Nombre de réunions partenariales et de mise en œuvre de projets de regroupements sur le territoire, ou de mise en lien pouvant conduire à un regroupement futur



## AXE 5 –

MAINTENIR ET  
RENFORCER L'OFFRE  
DE SANTÉ ET  
D'AUTONOMIE

# ACTION 5-3

## Développer une stratégie dédiée pour attirer des jeunes médecins et professionnels de santé

### Descriptif de l'action :

Plusieurs pistes peuvent être menées :

- Favoriser la réalisation de stages d'étudiants en santé dans les structures de santé locales et auprès des médecins généralistes locaux
- Accompagner l'installation de jeunes médecins (contre engagement d'exercice sur une durée de trois à cinq ans, parfois associé à un temps de travail minimal de 28 à 35h par semaine)
- Réaliser des outils de communication pour assurer l'attractivité du territoire en matière de santé : Collecter des témoignages d'ambassadeurs "reconnus" qui témoignent de leur attachement au territoire et de professionnels de santé sur leurs parcours professionnels de soignants à Val Guiers et du cadre de vie au travail (en communiquant sur des plateformes spécialisées).



### Échéance

Préconisation



### État avancement

Idée

### Objectifs :

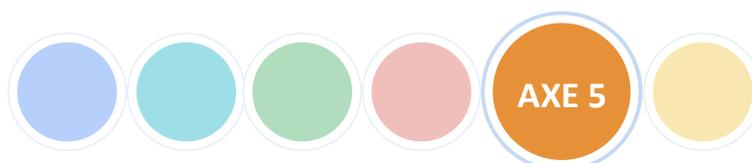
- Attirer et accueillir de nouveaux professionnels de santé sur le territoire
- Favoriser l'accès à certains soins sur l'ensemble du territoire,
- Lutter contre le non recours aux soins

### Maitre d'ouvrage potentiel :

A identifier

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Professionnels de santé, Membres du réseau Santé et vulnérabilité, Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Communauté de communes Val Guiers, communes, Maison des Réseaux de Santé de Savoie, Maison de santé Pluriprofessionnel de St Genix, Respect 73, Département, ...

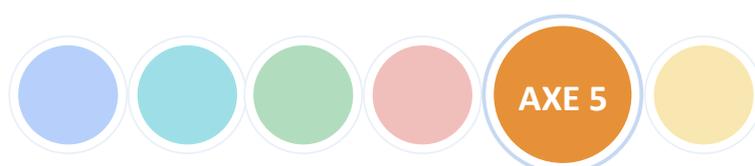


## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Contrat Local de Santé ?

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Installation de nouveaux professionnels de santé



## AXE 5 –

MAINTENIR ET  
RENFORCER L'OFFRE  
DE SANTÉ ET  
D'AUTONOMIE

# ACTION 5-4

## Développer des solutions de télémédecine et d'accès à distance à la santé

### Descriptif de l'action :

La télémédecine est une pratique médicale effectuée par un médecin à distance en mobilisant des technologies de l'information et de la communication. Elle s'est beaucoup développée ces dernières et a connu un nouvel essor avec la crise sanitaire. L'Assurance Maladie rembourse les actes de téléconsultation depuis le 15 septembre 2018 et les actes de téléexpertise depuis le 10 février 2019.

Plusieurs actes médicaux sont réalisables en télémédecine :

- la téléconsultation : il s'agit d'une consultation à distance, entre un médecin et un patient (seul ou assisté d'un professionnel de santé). Tout médecin libéral ou salarié d'un établissement de santé peut effectuer une téléconsultation, qu'il facture au tarif d'une consultation en présentiel. Toutes les situations médicales peuvent donner lieu à une téléconsultation mais le recours à la téléconsultation relève de la seule décision du médecin ;
- la téléexpertise : elle consiste en un échange entre au moins deux médecins qui arrêtent ensemble, avec le consentement du patient, un diagnostic ou une stratégie thérapeutique sur la base de données biologiques, radiologiques ou cliniques. Elle permet d'obtenir rapidement l'avis d'un spécialiste, donc de réduire les délais de prise en charge et de suivi ;
- la télésurveillance médicale : un médecin interprète à distance les données cliniques ou biologiques recueillies par le patient ou un professionnel de santé ;
- la téléassistance : un médecin assiste à distance l'un de ses confrères pendant un acte médical ou chirurgical

L'action pourrait consister à mettre en œuvre des expérimentations sur le territoire, notamment vis-à-vis des publics isolés ou des territoires les moins bien dotés.



### Échéance

Préconisation

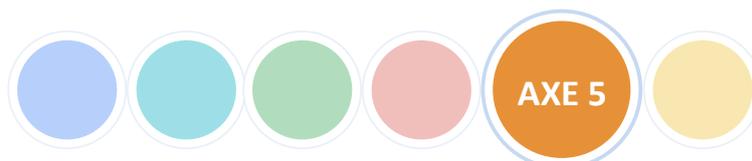


### État avancement

Idée

### Objectifs :

- - Lutter contre le non recours aux soins
- - Faciliter l'accès de la population à des soins de proximité,
- - Pallier le manque de personnel médical
- - Renforcer les missions des établissements isolés.



### **Maitre d'ouvrage potentiel :**

A identifier

### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

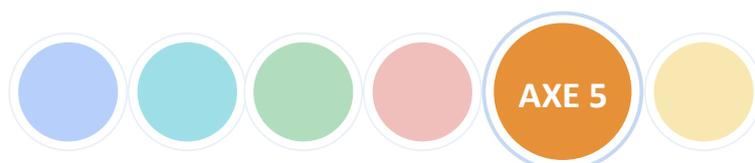
Professionnels de santé, Membres du réseau Santé et vulnérabilité, Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CCVG, communes, Maison des Réseaux de Santé de Savoie, Maison de santé Pluriprofessionnel de St Genix-les-Villages, Respect 73, Département, ...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

Contrat Local de Santé ?

### **Indicateurs d'évaluation et d'impacts**

- Expérimentations et mises en place de solutions de télémédecine



## AXE 5 –

MAINTENIR ET  
RENFORCER L'OFFRE  
DE SANTÉ ET  
D'AUTONOMIE

# ACTION 5-5

## Agir en faveur de la prise en charge des enfants et jeunes en situation de handicap

### Descriptif de l'action :

- Former les professionnels de la petite enfance et de l'enfance/jeunesse aux questions du handicap des enfants (en vue de repérer et de mieux accompagner les situations de handicap)
- -Renforcer les coopérations entre acteurs du bien vieillir afin d'apporter aux aidants des espaces de répit et d'accompagnement
- Mise en place d'un partenariat avec le CAMSP (actuellement sur Chambéry) en échos aux problématiques de mobilité de certaines familles : par exemple, développement de permanences du CAMSP au sein des structures, temps de rencontres, ... (voir le réseau handicap de cœur de chartreuse)
- S'appuyer sur la délocalisation de permanences MDPH (expérimentation) et sur Cap 'emploi



### Échéance

Préconisation



### État avancement

Idée

### Objectifs :

- Assurer l'accompagnement éducatif, les rééducations spécifiques, la scolarité adaptée et la formation professionnelle d'enfants et d'adolescents en situation de handicap

### Maitre d'ouvrage potentiel :

A identifier

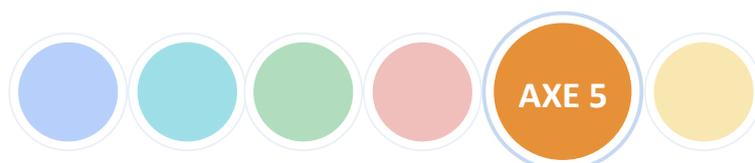


### **Partenaire(s) technique(s) possibles :**

Communauté de communes Val Guiers, communes, Agence Régionale de Santé, Membres du réseau Santé et vulnérabilité, Maison des Réseaux de Santé de Savoie, Département (MDPH, MSD), Val de Crêne, Mission Locale Jeune, Cap emploi ...

### **Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :**

- Convention Territoriale Globale, Contrat Local de Santé ?



## AXE 6 –

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS  
DES PERSONNES ET  
DES SERVICES

# ACTION 6-1

## Agir en faveur du maintien et du développement du transport en commun

### Descriptif de l'action :

Conformément à la Convention de coopération en matière de mobilité signée entre la Communauté de communes Val Guiers et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale sur le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard, secteur Val Guiers, les deux collectivités se sont engagées à mettre en œuvre des partenariats et un programme de travail portant sur :

- les services réguliers de transport public (augmentation fréquence du TER notamment sur les gares de Pont de Beauvoisin et de St Béron-La Bridoire : association aux comités de partenaire sur le secteur, Etude RER vers Chambéry : faire intégrer l'axe saint André de gaz- Chambéry pour une vision à moyen et long terme ; adaptation des tarifs unitaires pour promouvoir l'usage occasionnel ; Etudier une réduction substantielle du tarif unitaire ; Prise en charge des vélos dans les bus et TER ; Etudier une évolution progressive de l'offre de service et des services de rabattement pour les communes isolées ; Faire un schéma simplifié des mobilités locales pour le moyen et le long terme.
- les services à la demande de transport public,
- les services de transports scolaires et l'aménagement d'arrêts de cars qualitatifs (signalétique, mise en sécurité)
- l'intermodalité entre les réseaux (aménagement d'aires de covoiturage)

Ainsi, en vue d'appuyer ces engagements, une action pourrait consister à **organiser un espace de dialogue et de concertation sur le sujet de la mobilité et les transports sur le territoire Val Guiers** (élus et techniciens des différents échelons territoriaux, socio-professionnels, habitants, collectifs d'usagers). Il s'agirait de mener des démarches conjointes en faveur de l'augmentation du cadencement sur la ligne ferroviaire Chambéry-Lyon et plus précisément sur la portion Saint-André le Gaz-Chambéry (communiqués de presse, pétitions...)



### Échéance

Préconisation



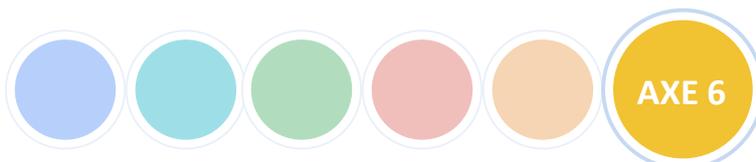
### Échelle territoriale

Territoire du SMAPS



### État avancement

Idée



### Objectifs :

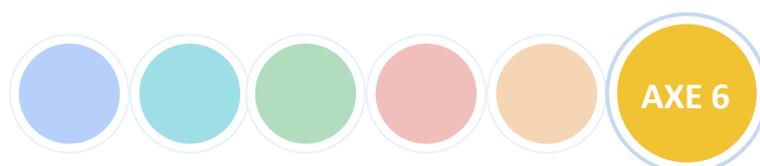
- Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun (réseau ferré TER, lignes de bus, ...) et la promouvoir
- Développer la mobilité des personnes isolées et non mobiles et lutter contre l'isolement
- Faciliter l'accès aux services (commerces, soins, services administratifs) pour les personnes isolées et éloignées des polarités

### Maitre d'ouvrage potentiel :

A identifier

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Région, Département, SMAPS, Communautés de communes, communes, associations locales, habitants...



## AXE 6 –

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS  
DES PERSONNES ET  
DES SERVICES

# ACTION 6-2

## Développer l'usage de solutions de mobilité douces, décarbonées et alternatives à la voiture individuelle

Conformément à la Convention de coopération en matière de mobilité signée entre la Communauté de communes Val Guiers et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale sur le territoire de l'Avant-Pays-Savoyard, secteur Val Guiers, les deux collectivités se sont engagées à mettre en œuvre des partenariats et un programme de travail portant sur :

- les services relatifs aux mobilités actives : Mise en œuvre des actions identifiées au titre du schéma directeur vélo ; Création de pistes cyclables (ex : entre St Genix et Pont) en veillant à la cohérence avec le schéma directeur cyclable ; Renforcement du parc d'arceaux à proximité des écoles ; installation de box sécurisés supplémentaires ; incitation à l'usage du vélo : recenser les besoins propres des communes (vélo, vébus) et développer la communication dans ce domaine
- les services relatifs aux usages partagés des véhicules à moteur (co-voiturage solidaire)
- les services de mobilité solidaire (Favoriser le déplacement des jeunes ou personnes défavorisées sans permis sur le territoire et entre autres vers Chambéry pour accéder à des formations ou des lieux de travail)
- Sensibiliser aux changements de comportement et promouvoir le report modal (Favoriser les événements de découverte du VAE, du vélo, de la réparation etc...

Ainsi, en vue d'approfondir et de concrétiser ces engagements, différentes actions sont envisagées :

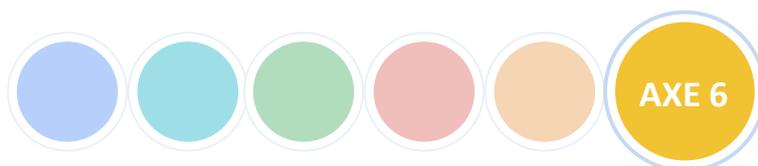
### Descriptif de l'action :

**Action 6-2-1 : Développer des aménagements cyclables sécurisés**, en cohérence avec les conclusions issues du schéma directeur cyclable en cours (Voie Cyclable entre Pont de Beauvoisin et Saint-Genix-les-Villages, par exemple)

Sécuriser les voies pour la circulation des piétons et des vélos : zones partagées dites "de rencontre" dans les centres-bourgs, aménagement de bandes cyclables sur les RD, aménagements de trottoirs dans les zones à risques (accès aux centres-bourgs)

**Action 6-2-2 : Développer un système de location** courte et longue-durée de Vélos à Assistance Electrique à l'échelle intercommunale (avec option d'achat)

**Action 6-2-3 : Soutenir et encourager des initiatives locales et citoyennes** au profit de la mobilité douces et alternatives (transport scolaire alternatif : pédibus, calèches, vélocargos; covoiturage, autostop organisé,...). Cette action pourrait passer par un budget participatif communautaire dédié pour le soutien en co-financement à des initiatives citoyennes, sociales et solidaires en faveur de la mobilité.



**Échéance**

 **6-2-1 et 6-2-2** : Action court-terme

 **6-2-3** : préconisations

**Échelle territoriale**

 **6-2-1 et 6-2-2** : Territoire du SMAPS

**6-2-3** : CC Val Guiers

**État avancement**

 **6-2-1 et 6-2-2** : En cours

 **6-2-3** : idée

### Objectifs :

- Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux (pour tous les usages : travail, loisirs, tourisme ; ...) et tous les usagers
- Sensibiliser à la pratique du vélo pour tous
- Modifier les pratiques de mobilité pour les déplacements intra-territoire, (notamment domicile-travail) en apportant des solutions alternatives à l'usage individuel de la voiture

### Maitre d'ouvrage potentiel :

SMAPS, Communautés de communes, communes

### Localisation / échelle territoriale

Territoire du SMAPS

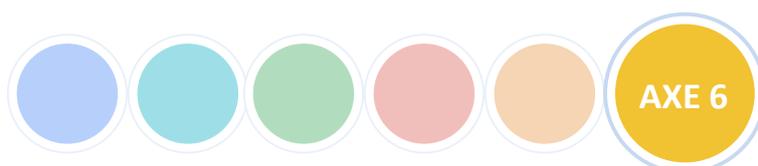
### Etat avancement

En cours

Action 6-2-3 : idée

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Département, Maisons de Services des pôles structurants de l'Avant-Pays-Savoie, Agence Ecomobilité 73, ...

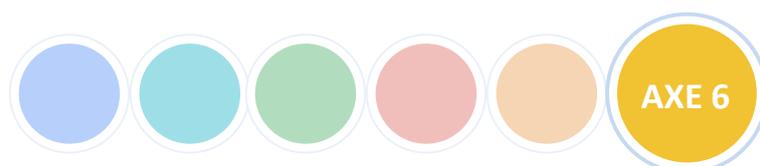


## Financement(s) potentiels et dispositifs/ressources à prendre en compte :

Appel à Projet AVelo2 de l'ADEME, Schéma directeur cyclable de l'Avant-Pays-Savoyard, CRTE,

## Indicateurs d'évaluation et d'impacts

- Nombre de km de voies créées
- Nombre de passages
- Nombre de personnes touchées par la communication
- Nombre de personnes touchées par les animations
- Augmentation de la part modale vélo sur le territoire (sondage / questionnaire à +3 ans)



## AXE 6 –

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS  
DES PERSONNES ET  
DES SERVICES

# ACTION 6-3

## Agir en faveur de la dé-mobilité

### Descriptif de l'action :

Soutenir l'accès à distance des services : accompagnement téléphonique, visioconférence, télémédecine, lieux de télé- accompagnement et développement du télétravail...

Accompagner la dématérialisation des services



### Échéance

Préconisations



### Échelle territoriale

CC Val Guiers



### Public concerné

Habitants, Collectivités locales,  
acteurs socioprofessionnels,  
opérateurs de services au public



### État avancement

Idée

### Objectifs :

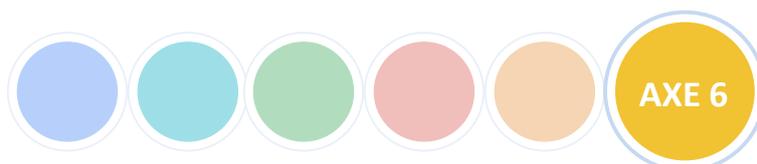
- Limiter les déplacements (pendulaires notamment)
- Réduire les émissions de CO2

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Ensemble des acteurs du schéma de services

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Ensemble des acteurs du schéma de services...



## AXE 6 –

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS  
DES PERSONNES ET  
DES SERVICES

# ACTION 6-4

Développer l'itinérance des services pour les rendre accessibles au plus près des habitants

### Descriptif de l'action :

- Déployer une maison France Services itinérante
- Déployer un bus connecté en tournée
- Déployer des ateliers numériques décentralisés
- Développer les permanences de services dans les mairies
- Promotion de l'offre des services mobiles / itinérants (alertes sms, affichages municipaux, applicatifs...)

### Échéance

Action court terme



### Échelle territoriale

CC Val Guiers



### Public concerné

Habitants, Collectivités locales,  
acteurs socioprofessionnels,  
opérateurs de services au public



### État avancement

En cours



### Objectifs :

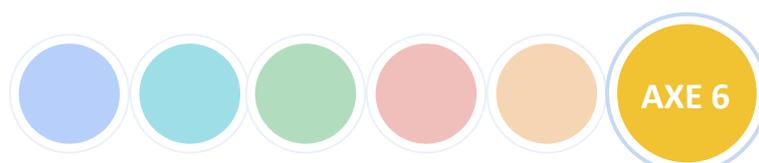
- Mieux orienter et aider les usagers (notamment les plus vulnérables) dans leurs démarches administratives

### Maitre d'ouvrage potentiel :

Ensemble des acteurs du schéma de services

### Partenaire(s) technique(s) possibles :

Ensemble des acteurs du schéma de services...



# ANNEXE - LISTE DES DOCUMENTS ET DONNÉES CONSULTÉES POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA

(non exhaustif)

## Cohésion sociale et services au public

- Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de la Savoie, 2018
- Commission cohésion sociale et services à la population Compte rendu du 16.09.2019 de la ccvg et du 13.05.2019
- Lieu partagé de services - Projet 2021 Service Lien social et services à la population Communauté de communes Val Guiers

## Mobilité

- Diagnostic du Schéma Directeur Vélo de l'Avant-Pays Savoyard, 2020/09.
- Synthèse des résultats de l'enquête Les pratiques cyclables dans l'Avant-Pays Savoyard, 2020.
- PDIE, Plan de, Déplacement Inter-Établissement, 2018

## Enfance-Jeunesse

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2018/2021 de la CC Val Guiers
- Projet Educatif Territorial 20218/2021
- Restitution Diagnostic Social, Territoires Conseils, 2016

## Petite enfance

- Schéma départemental des services aux familles Département de la Savoie 2016-2019 : diagnostic et orientations stratégiques
- Schéma unique des solidarités, Département de la Savoie 2019 Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, 2018/2021
- Restitution Diagnostic Social, Territoires Conseils, 2016

## Personnes âgées et autonomie

- Projet «Bien vivre en Avant pays savoyard: les services à la population vecteurs d'un territoire accueillant, dynamique, novateur »

## Données socio-économiques du territoire

- Données INSEE, 2017.
- Démographie population et prestations allocataires au 2 mai 201, Caisse d'Allocations familiales.
- Tableau de bord économique Communauté de communes de Val Guiers - Edition 2019. CCI Savoie.

## Aides et accès au logement

- Restitution Diagnostic Social, Territoires Conseils, 2016.
- Plan départemental de l'Habitat de Savoie. Bassin d'Habitat de l'Avant-Pays-Savoyard - Diagnostic territorial, Juillet 2019.



- Convention de partenariat Opération Cœur de Ville, Projet territorial Les 2 Pont de Beauvoisin, 2019.

### **Numérique**

- État des lieux informatiques des bibliothèques APS au 1er mars 2017
- Compte-rendu - Groupe numérique Communauté de communes Val Guiers du 07/10/2019 et 25/11/2019.

